VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Étude des freins et motivations à la conversion à l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes

Cécile Prétot Agriculture, Environnement, Santé et Territoires (AEST) 2022





VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Étude des freins et motivations à la conversion à l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes

Cécile Prétot Agriculture, Environnement, Santé et Territoires (AEST) 2022

Maître de stage : Alice Odoul, FRAB AuRA Tuteur pédagogique : Virginie Baritaux, VetAgro Sup



Avec le soutien financier de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes





L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative Formation et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup.

Remerciements

Je remercie particulièrement ma maître de stage Alice Odoul pour son aide précieuse tout au long de ce stage. Merci pour son accueil au sein de la FRAB, ainsi qu'au sein du projet global aux côtés de tous les acteurs territoriaux. Son soutien et sa bonne humeur ont rendu cette expérience formatrice et très enrichissante, ce fut un réel plaisir de partager son bureau durant ces 6 mois. Je remercie également tous les membres de la FRAB pour leur accueil et leur aide lorsque j'avais des questions, ainsi que les membres du COPIL de cette étude, notamment Lucas Prost pour son encadrement et sa disponibilité en cas de besoin. Je tiens à remercier Virginie Baritaux, ma professeure référente pour ce mémoire, qui s'est montrée très disponible et d'un soutien sans faille. Merci à elle pour ses retours détaillés et son suivi régulier qui ont montré un réel intérêt pour ma réussite dans ce travail. Je remercie également Esmeralda Ribeiro qui m'a été d'une immense aide durant la recherche bibliographique sur mon sujet de stage, dans les locaux d'ABioDoc. Je pense aussi à Martin Jansens qui a pris du temps afin d'échanger sur les méthodes d'entretiens sociologiques, et qui m'a partagé des conseils grâce à son expérience dans ce genre d'études. Un grand merci à tous les conseillers et les agriculteurs qui ont pris le temps de répondre à mes questions, de m'accueillir chez eux ou de m'appeler en visioconférence pour échanger autour de ce sujet passionnant. Enfin, je remercie mes proches pour leur soutien, et mes camarades d'école pour ces 3 ans à leurs côtés, dont je garde des souvenirs précieux.

Table des matières

Table des matières

1)	1	ntroductionntroduction	. 17
II)	(Contexte	. 17
	A. rale	L'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes : une filière bio très développée malgré un entissement de sa progression depuis 2014	17
	B. ľéc	Des acteurs du monde agricole en soutien politique au développement de l'AB en France et à helle régionale	2 3
	C. dév	La Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes et son rôle dans reloppement de l'AB	
	D. Alp	Étude des freins et des leviers de développement des filières biologiques en Auvergne-Rhône- es	
	Ε.	Problématique du mémoire	29
	F.	Les facteurs impactant la conversion à l'AB d'après la bibliographie	29
III)		Matériels et méthode	. 37
	Α.	Délimitation de l'étude	37
	В.	Élaboration des grilles d'entretien	41
	c.	Enquêtes auprès des conseillers agricoles en AB	43
	D.	Enquêtes auprès des agriculteurs conventionnels	43
	E.	Traitement des enquêtes semi-directives	45
	F.	Enquêtes auprès des agriculteurs en AB	45
	G.	Traitement des enquêtes en ligne	47
	н.	Limites de la méthode et biais	47
IV))	Résultats et discussion	. 49
٠	A. a b	Résultats : diagnostic de l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes La perception des conseillers	49 49
	В.	Discussion : identification des motivations et freins présents dans la région pour en tirer des	
	levi		57
	a		
	b		
		l. Freins	67
	E	Les leviers face aux freins identifiés : des pistes d'actions à mettre en place dès 2023	75
V)	(Conclusion	21

Table des figures

Figure 1 : Diversité des productions biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes Source : ORAB AuRA – Traitement : Cécile	?
Prétot	19
Figure 2 : Carte de la proportion des surfaces bio sur la SAU totale des départements d'AuRA. Source : Agence Bio 2	2021
/ Traitement : Cécile Prétot	21
Figure 3 : présentation des GAB d'Auvergne-Rhône-Alpes	25
Figure 4 : Catégories des différents tempéraments d'agriculteurs face à l'AB. Source : Sensibio	51
Figure 5 : Répartition des productions principales des répondants bio. Traitement : Cécile Prétot	53
Figure 6 : Temps de réflexion des agriculteurs enquêtés. Traitement : Cécile Prétot	55
Figure 7 : Facteur déclencheur de conversion. Traitement : Cécile Prétot	55
Figure 8 : Satisfaction des agriculteurs biologiques suite à leur conversion Traitement : Cécile Prétot	57
Figure 9 : Suffisance ou non de l'accompagnement en AB dans les départements d'AuRA Traitement : Cécile Prétot…	61
Figure 10 : Avis des agriculteurs bio sur l'importance des différentes motivations à la conversion à l'AB (n=59)	
Traitement : Cécile Prétot	63
Figure 11 : Différents freins rencontrés par les agriculteurs biologiques enquêtés Traitement : Cécile Prétot	67

Index des tableaux

Tableau 1 : Présentation des acteurs de l'AB en France à différentes échelles : nationale (N), régionale (R) et	
départementale (D)	23
Tableau 2 : Les déterminants à la conversion identifiés dans la bibliographie à différentes échelles : environnement,	
exploitation, exploitant	31
Tableau 3 : Entretiens menés en Auvergne-Rhône-Alpes	
Tableau 3 : Classement des motivations les plus importantes (en haut) aux moins importantes (en bas) selon le point	: de
vue des conseillers et des agriculteurs enquêtés	67
Tableau 4 : Actions à mettre en place en Auvergne-Rhône-Alpes face aux freins identifiés. *Entre dans les objectifs vi	isés
par l'Appel A Projets 2023 proposé par la DRAAF AuRA	75

Index des sigles et abréviations

AB = Agriculture Biologique

AuRA = Auvergne-Rhône-Alpes

SAU = Surface Agricole Utile

ORAB AuRA = Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes

PV = Production Végétale

PA = Production Animale

LCA = La Coopération Agricole

DRAAF = Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

RIB = Rencontre Info Bio

I) Introduction

L'Agriculture Biologique (AB) est définie comme « un mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, tels que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés » (INSEE, 2021). Au début très marginale, elle est apparue en Europe au début du XXème siècle, notamment en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Angleterre (INAO, 2016). Elle s'est développée en France à la suite de la Seconde Guerre mondiale, dans les années 1950. Ces pratiques alternatives étaient très peu reconnues, et ne bénéficiaient pas du soutien de l'État (Leroux 2016). En 1981, la France se positionne dans les précurseurs du premier cahier des charges bio, suivie en 1991 par un règlement européen pour les productions végétales (INAO, 2016). Ce sont aujourd'hui plus de 15 millions d'hectares biologiques qui sont cultivés en Europe, par plus de 354 000 fermes biologiques (Agence Bio, 2021). Dans un objectif de développement, la stratégie européenne *De la Ferme à la Table* a pour ambition, entre autres, d'atteindre 25 % des surfaces agricoles européenne certifiées Agriculture Biologique d'ici 2030 (European Commission, 2020).

La France appuie ce soutien à l'AB, notamment depuis 2013 grâce au lancement du programme « Ambition Bio 2017 » (ensuite renouvelé pour 2022) qui s'articule autour de 7 axes du développement de produits biologiques (INAO, 2016). Cette démarche a réellement motivé la production mais également la consommation du bio dans le pays, tout en structurant les filières, propulsant la France au 1^{er} rang européen en 2020. C'est devant l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne que la France produit 9,5 % de ses surfaces en bio (2,55 M ha engagés). En nombre d'exploitations, l'AB représente un peu plus de 12 % des exploitations totales françaises, ce qui a triplé depuis 2010 (4 %). Cependant, les 53 248 fermes biologiques françaises ne sont pas réparties également sur le territoire métropolitain : l'Occitanie est en première position avec 22 % des surfaces bio françaises situées dans la région. Juste derrière, la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes ont une progression similaire et sont en tête face aux autres régions. Malgré des productions bio équivalentes aux autres en termes de surfaces et de nombre d'exploitations, la région Auvergne-Rhône-Alpes fait face à une évolution inférieure à la moyenne nationale (+115 % en AuRA face à +155 % en France métropolitaine) (Agence Bio, 2021), c'est pourquoi ce mémoire se concentre sur ce territoire.

La mise en place de cette agriculture plus respectueuse de l'environnement nécessite un changement de pratiques par un grand nombre d'agriculteurs. De nombreux éléments entrent en compte dans ces changements : externes à l'exploitation, internes, ou qui concernent directement l'agriculteur et ses caractéristiques personnelles. Ainsi, l'étude des déterminants à la conversion est indispensable pour comprendre les freins et les motivations des exploitants dans une démarche de changement de pratiques, pour ensuite mettre en place des leviers efficaces, dans le but de développer l'Agriculture Biologique.

Ainsi, la question se pose de savoir comment développer les dynamiques de conversion à l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cela, seront présentés la dynamique de l'AB dans la région ainsi que le contexte global du projet, ensuite les démarches d'échantillonnage et d'enquête, pour enfin discuter des résultats et en tirer des leviers d'action à mettre en place.

II) Contexte

A. L'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes : une filière bio très développée malgré un ralentissement de sa progression depuis 2014

La région Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisée par un relief difficile, avec 67 % de sa surface classée en zone de montagne. Cependant, elle est la 4ème région agricole de France en surface grâce à ses 3,1 millions d'ha de Surface Agricole Utile (SAU). La région est davantage tournée vers l'élevage, représentant toutes les filières animales (Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, 2021).

Ainsi, 57 % des surfaces de la région sont toujours en herbe, contre seulement 29 % à l'échelle nationale (Agreste, 2021). Malgré une forte présence des filières d'élevage et un territoire très boisé (37 %), les filières végétales sont bien représentées, voire spécifiques à la région comme la lentille, les PPAM ou encore les noix. Concernant la commercialisation, ce sont 2050 entreprises qui sont présentes sur le territoire et 22,5 % des exploitations qui vendent en circuits courts (CA AuRA, 2021).

En 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes se place en 3ème position au classement national en nombre d'exploitations biologiques. En effet, plus de 10 % des exploitations de la région sont engagées en Agriculture Biologique, représentant 9,5 % de la Surface Agricole Utile de ce territoire, et 12 % de la SAU bio nationale. Les autres acteurs de la filière bio se sont également développés : 18 % des coopératives bio françaises sont situées en Auvergne-Rhône-Alpes, et cette dernière regroupe le plus de transformateurs certifiés bio en France (Observatoire régional AB, 2021).

A l'instar des productions présentes sur le territoire, la force de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes est la diversification de celles-ci. Comme le montre la figure 1, la production principale des fermes engagées en bio est très variée (Observatoire régional AB, 2021).

NOMBRE D'EXPLOITATIONS CERTIFIÉES AB OU EN CONVERSION VERS L'AB EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (2020)**Autres productions** 15% **Grandes cultures** 15% **Bovins lait** 5% Légumes **Bovins viande** 11% 5% Fruits 12% Viticulture Surfaces 7% fourragères 30%

Figure 1 : Diversité des productions biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes Source : ORAB AuRA – Traitement : Cécile Prétot

Cependant, les productions bio ne sont pas également réparties sur le territoire. On constate que certains départements ont une grande part de surfaces en AB par rapport à leur SAU totale (figure 2), comme la Drôme avec 32,2% de ses surfaces en bio. Cette proportion est très importante, positionnant ce département, considéré comme le berceau de l'Agriculture Biologique, au 6ème rang national.

Représentation de la part des surfaces en AB sur la SAU totale pour les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

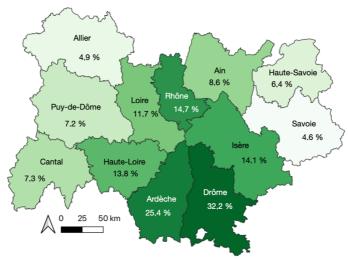


Figure 2 : Carte de la proportion des surfaces bio sur la SAU totale des départements d'AuRA.

Source : Agence Bio 2021 / Traitement : Cécile Prétot

D'autre part, certains départements ont une très faible part de surfaces bio malgré une SAU importante, notamment le Puy-de-Dôme (figure 2), constitué de la plaine céréalière de la Limagne qui représente une grande partie des cultures du département. Pourtant, très peu sont convertis en AB. Les départements de Savoie et Haute-Savoie sont spécialisés dans l'élevage (laitier principalement), les surfaces cultivables sont ainsi peu représentées, d'autant plus en bio.

De plus, chaque production évolue différemment et le nombre de conversions à l'AB n'est pas stable au fil des années. En effet, la région présente une croissance de l'AB inférieure à celle du niveau national (+101 % de surfaces bio en AuRA entre 2014 et 2020 contre +130 % dans la France entière) (ORAB, 2022). Bien que la région Auvergne-Rhône-Alpes soit la 3ème région Bio à l'échelle nationale, sa part de SAU en AB par rapport à sa SAU totale augmente peu, suivant une allure similaire à celle de petites régions, creusant ainsi un fossé avec les autres grandes régions de l'AB (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) comme le montre la figure 3.

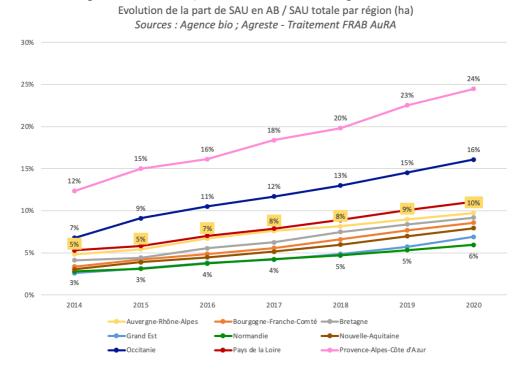


Figure 3 : Évolution de la part de SAU en AB / SAU totale

B. Des acteurs du monde agricole en soutien politique au développement de l'AB en France et à l'échelle régionale

Face à ces évolutions, plusieurs acteurs de l'AB se mobilisent afin de dynamiser les filières et les territoires. Leurs actions sont parfois similaires, mais surtout très complémentaires, et appliquées à différentes échelles (nationale, régionale et/ou départementale). Les actions des principaux acteurs de l'AB sont présentées dans le tableau 1, ainsi que le niveau auquel ils interviennent.

Tableau 1 : Présentation des acteurs de l'AB en France à différentes échelles : nationale (N), régionale (R) et départementale (D)

Acteur	Action dans le développement de l'AB	N	R	D
DRAAF AuRA (DRAAF, s.d.)	 Finance des projets de développement de l'AB selon les objectifs du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Contribue à la structuration des filières Participe à l'enseignement agricole 		х	
Le Conseil Régional (La région AuRA, s.d.)	Finance le programme Plan Bio régional, avec pour axes principaux : - Un service de qualité aux agriculteurs en conversion ou certifiés - Soutenir les entreprises et leurs projets d'investissement - Développer les marchés - Communication Sensibilisation à l'attention des agriculteurs conventionnels		х	
Agence bio (Agence bio, s.d.)	 Recense les notifications des exploitations et entreprises certifiées bio, en partenariat avec les organismes certificateurs. Communique sur la marque AB Mission d'observatoire de l'AB à l'échelle nationale Favorise la concertation entre partenaires et contribue à la structuration des filières 	X		
Réseau FNAB (FNAB, 2022)	 Soutient les agriculteurs bio (défend les droits et porte la voix) Accompagne les collectivités (construction de filières bio) Implique les consommateurs et citoyens Développe l'AB Accompagne techniquement des agriculteurs (conversion, installation) 	х	х	х
Chambres d'Agriculture (CA France, s.d.)	 Développe la production bio Appuie à la structuration des filières Transfère des savoirs et savoir-faire, conseille techniquement Représente les intérêts des agriculteurs bio 	х	х	х
La Coopération Agricole (LCA AuRA, 2022)	 Identifie les besoins des coopératives pour structurer les filières Sensibilise, informe et forme les coopératives de la région aux spécificités propres de l'AB Accompagne les coopératives dans leurs projets, sur les aspects économiques, techniques et réglementaires Renforce les partenariats dans le réseau coopératif 	х	x	
Cluster Bio (Cluster Bio, s.d.)	 Encourage et accompagne l'innovation dans les entreprises de l'aval (soutien de projets) Soutient la commercialisation Accompagne à l'export Sécurise les approvisionnements Réalise une veille réglementaire 		x	

Les missions des chambres d'agriculture et du réseau FNAB varient selon l'échelon : le niveau départemental apporte un accompagnement direct aux agriculteurs, tandis que les niveaux supérieurs ont davantage des missions de développement de filières ou d'observation et d'étude de l'agriculture biologique. La DRAAF est impliquée au niveau régional, tout en représentant le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (niveau national).

La région Auvergne-Rhône-Alpes soutient financièrement des actions des chambres d'agriculture qui peuvent ainsi proposer plusieurs dispositifs pour les agriculteurs qui s'intéressent à l'Agriculture Biologique. Par exemple, la Rencontre Info Bio (RIB) est une prestation gratuite qui informe sur la règlementation, le passage en bio, les aides, etc, grâce à un rendez-vous de 2 heures sur l'exploitation agricole réalisé par un conseiller bio. Au total, 4 prestations sont proposées par les chambres d'agriculture, gratuites ou payantes, pour accompagner les agriculteurs à une conversion vers l'AB:

- Rencontre Info Bio (gratuite)
- Étude de faisabilité de la conversion bio (payante) : diagnostic des pratiques techniques, identification des écarts par rapport à la règlementation bio, etc.
- Étude de projet de conversion bio (payante), souvent appelée « Diagnostic de conversion » : étude complète de faisabilité par une analyse technico-économique globale de l'exploitation.
- Suivi de la conversion bio (payant) : accompagnement personnalisé pendant la période de conversion.

C. La Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes et son rôle dans le développement de l'AB

La Fédération Nationale de l'Agriculture Bio (FNAB) est une association créée en 1978 qui constitue le seul réseau professionnel agricole spécialisé en bio en France. Elle est composée de 13 groupes régionaux appelés FRAB (Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique) et de presque 90 Groupements d'Agriculture Bio (GAB), qui sont des groupes locaux (souvent départementaux). Presque 10 000 fermes bio sont adhérentes à la FNAB par le biais des GAB et des FRAB.

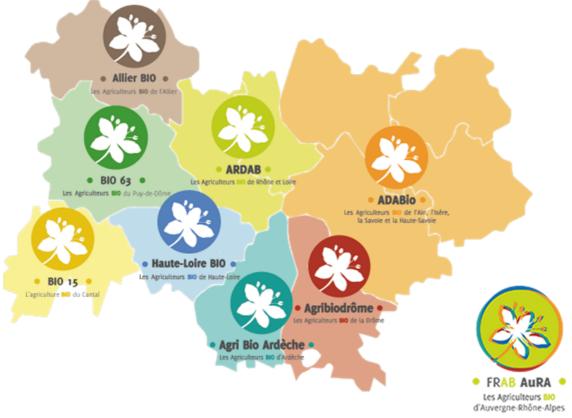


Figure 3 : présentation des GAB d'Auvergne-Rhône-Alpes

La FRAB a plusieurs rôles :

- Accompagner techniquement les agriculteurs bio de la région
- Accompagner à la conversion ou à l'installation en Bio
- Structurer les filières, créer du lien entre tous les acteurs Bio du territoire
- Défendre et représenter les agriculteurs Bio
- Communiquer sur l'agriculture Bio auprès du grand public : consommateurs, partenaires, collectivités, etc.

La FRAB d'Auvergne-Rhône-Alpes est constituée de 9 employés, qui coordonnent et collaborent avec 8 Groupements d'Agriculture Bio (figure 4), ce qui représente un total de 64 employés dans la région. Les Conseils d'Administration des GAB sont composés à 100% d'agriculteurs bio locaux qui élisent un bureau. Un membre de chaque bureau des GAB fait partie du Conseil d'Administration de la FRAB. Près de 1600 agriculteurs sont adhérents aux GAB de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle a également un rôle de coordination entre les GAB de la région dans les missions similaires où les deux niveaux du réseau sont en collaboration. Il n'y a pas de notion de hiérarchie, les missions sont différentes : les GAB sont davantage en lien avec le terrain, en apportant du conseil technique, tandis que la FRAB a plus un rôle d'animation, d'étude et d'observation.

Une des missions portées par la FRAB est « l'observatoire régional de l'agriculture biologique (ORAB AuRA) », qui réunit plusieurs acteurs du bio de la région afin de collecter et analyser les données de l'AB sur le territoire. C'est dans le cadre de cette mission que le stage prend place.

D. Étude des freins et des leviers de développement des filières biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) souhaite soutenir financièrement le développement de l'Agriculture Biologique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, en proposant un appel à projets durant l'année 2023. Pour cela, la DRAAF a pour objectif de cibler et connaître les déterminants à la conversion en Agriculture Biologique, propres au territoire, perçus par les agriculteurs conventionnels. Ainsi, cette structure finance une étude pilotée par la FRAB sur « les freins et les leviers de développement des filières biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes ». Les objectifs de cette étude sont :

- Étudier les filières bio en développement et celles qui se développement moins rapidement, sur plusieurs années
- Comparer le développement des filières bio régionales au développement observé dans d'autres régions françaises
- Analyser les freins et les leviers du développement des différentes filières

Les filières sont étudiées de 2014 à 2020, cela s'explique par la mise en place de la programmation PAC de 2014, ainsi qu'une accélération du développement de l'AB en France à ce moment. Les contextes de 2020 avec la crise sanitaire du Covid-19 et de 2022 avec la guerre en Ukraine sont écartés au maximum de l'étude, l'idée étant de comprendre les évolutions « long-terme » en cours dans la région, notamment lors de cette année charnière qu'est 2022 avec le renouvellement du plan Ambition Bio du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'idée globale est d'isoler les leviers sur lesquels les acteurs locaux ont une réelle prise afin de favoriser le développement de l'AB dans la région.

Un groupe de travail restreint a été mis en place pour cette étude :

- DRAAF AuRA (financements)
- FRAB AuRA (en charge du pilotage du projet)
- Chambre d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Cluster Bio
- Coopération Agricole d'Auvergne-Rhône-Alpes

Tous ces acteurs mènent une partie de l'étude, même la DRAAF qui n'est pas que financeur de ce projet. Cependant, d'autres acteurs de l'AB font partie du comité de pilotage qui s'est regroupé 3 fois au cours du projet :

- Pôle Bio Massif Central
- CER France
- Agence Bio
- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Institut National des Appellations d'Origine (INAO)
- ABioDoc
- Comité Régional AuRA

Le stage entre dans l'analyse des freins et des leviers au développement des filières biologiques en Auvergne-Rhône-Alpes, encadré par la FRAB également. Il vise à récolter un retour d'expérience de la part des agriculteurs mais également des conseillers qui sont sur le terrain et ont une vision plus globale.

E. Problématique du mémoire

Face au constat d'une filière biologique régionale qui progresse moins rapidement que la moyenne nationale depuis quelques années, l'objectif de ce mémoire est de répondre à la question suivante : « Comment développer les dynamiques de conversion à l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes : quels sont les déterminants et les leviers d'action ? ».

F. Les facteurs impactant la conversion à l'AB d'après la bibliographie

Une revue de la littérature scientifique sur le sujet de la conversion à l'AB a été réalisée afin de prendre connaissance des déterminants déjà identifiés par les études sur le sujet. Le terme « déterminants » prend en compte les freins (ce qui influence négativement un agriculteur) et les motivations (ce qui influence positivement un agriculteur) à la conversion à l'AB.

La mise en place de pratiques innovantes au sein d'une société est beaucoup étudiée puisqu'elle engendre de nombreux changements successifs. Padel (2001)l'aspect économique, structurel et environnemental de l'exploitation agricole. En effet, de nombreux éléments sont à prendre en compte, concernant l'agriculture biologique mais également l'agriculture conventionnelle puisqu'une crise au sein de cette dernière peut pousser à la conversion.

L'adoption d'une nouvelle pratique dépend de son processus de diffusion. Ce processus est constitué de différents points comme : l'observabilité de la pratique, les avantages qu'elle présente, sa compatibilité avec le système actuellement mis en place, son « essayabilité », et sa complexité. De plus, le processus d'information à propos de cette innovation est un élément clé dans la prise de décision individuelle d'un agriculteur (Boun My et al. 2022). En effet, le rôle des conseillers en agriculture est essentiel, il consiste à « éclairer les chemins », en relayant les informations et les connaissances de manière accessible afin que l'agriculteur puisse faire ses choix et agir (Sautereau 2009). Une conversion vers l'AB ne se résume pas seulement à la gestion d'une parcelle mais comprend une nouvelle stratégie marketing, de nouvelles valeurs, de nouvelles relations sociales, de nouveaux objectifs, etc.

Le croisement des sciences agricoles et sociales est indispensable car il permet de repenser le système en prenant en compte les pratiques agricoles possibles ainsi que le marché, les politiques publiques, les tendances de consommation, mais également des questions sociétales comme la place de la femme dans l'agriculture, l'organisation et les relations sur une exploitation agricole, ou encore l'accessibilité à une alimentation saine (Bellon et Lamine 2009). Cependant, l'augmentation du nombre de conversions se résume à la décision individuelle de chaque agriculteur.

Il est donc indispensable de comprendre ces décisions, qui sont souvent orientées selon des objectifs précis. Les études réalisées considèrent généralement qu'une personne reste rationnelle et fait ses choix dans le but d'atteindre certains objectifs. Or, les agriculteurs prennent souvent en compte leur environnement social dans leurs choix : si leur entourage (proche ou professionnel) a une perception négative de l'agriculture biologique, ils seront alors moins motivés à innover et à faire évoluer leurs pratiques dans ce sens (De Cock 2005).

Cardona et al. (2014) expliquent que le terme de « conversion », couramment utilisé pour désigner un changement de pratique allant de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique, n'est pas anodin. Il désigne une modification dans les pratiques, qui touche profondément l'agriculteur en atteignant directement ses représentations et ses croyances.

Cette analyse est confirmée par le réseau des producteurs biologiques bretons qui fait le constat qu'une conversion est une période de transition avec des impacts techniques, économiques et humains, en plus du changement de pratiques en tant que tel. Des coûts de production supplémentaires, une baisse de production, une absence de valorisation durant la période de conversion, ou encore une surcharge de travail, sont des éléments observés au cours de ces moments de changement, et il ne faut pas négliger leur importance (Michel, Guillaume 2021).

Au cours des vingt dernières années, de nombreuses études (qualitatives et quantitatives) ont été réalisées sur la perception de différents déterminants à la conversion par les agriculteurs. Ces enquêtes ont été menées auprès des agriculteurs biologiques concernant les freins qu'ils ont pu rencontrer et les motivations qui les ont poussés à convertir leur exploitation, mais également auprès d'agriculteurs conventionnels qui n'osent pas franchir le cap afin de comprendre ce qui les freine. Il est important de tenir compte de ces deux profils afin de noter ce qui les différencie, leur perception de l'AB et leurs objectifs technico-économiques et personnels. Ainsi, plusieurs déterminants ont été identifiés, ils peuvent favoriser la conversion chez les agriculteurs ou avoir un effet dissuasif. Globalement, les freins à la conversion sont plus largement étudiés, par rapport aux motivations. Ces déterminants peuvent être regroupés à différentes échelles (environnement externe à l'exploitation agricole, l'exploitation agricole en tant que telle, et l'exploitant), mêmes s'ils interviennent parfois en même temps dans la prise de décision d'un agriculteur (Tableau 2).

Tableau 2 : Les déterminants à la conversion identifiés dans la bibliographie à différentes échelles : environnement, exploitation, exploitant.

	Domaine Explication/détails		Source(s)
		Déterminants exogènes	
		Localisation, vulnérabilité climatique	(Koesling, Flaten, et Lien 2008; Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013;
	Environnement	Manque de main d'œuvre	Karipidis et Karypidou 2021; Verburg, Verberne, et Negro 2022; Leblanc et Sicard 2014; Villain 2020)
		Manque d'organisation dans les filières bio	(Schneeberger et Eder 2002;
Freins	Structuration de la filière	Manque d'accompagnement / conseil	Geniaux et al. 2010; Karipidis et Karypidou 2021; Leblanc et Sicard 2014; Liu et al. 2019; Pépin, Morel,
		Débouchés insuffisants (pas de gamme bio dans la coopérative, etc.)	et van der Werf 2021)
	Économique	Doutes sur l'évolution des prix	(Schneeberger et Eder 2002; Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013; Karipidis et Karypidou 2021; Liu et al. 2019; Han, Arbuckle, et Grudens-Schuck 2021)

	Déterminants liés à l'exploitation				
		Gestion des adventives, maladies	(Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013;		
		Plus de travail	Sainte-Beuve 2010; De Cock 2005; Schneeberger et Eder 2002;		
	Technique/Pro duction	Moins de rendement	Niemeyer et Lombard 2003; Karipidis et Karypidou 2021;		
		Technologie complexe (rotation des cultures, etc.)	Leblanc et Sicard 2014; Cardona et al. 2014; Pavie et al. 2002; Liu et al.		
Freins		Ferme trop petite	2019)		
Fre		Revenus bas durant la conversion	(Late (Sa Na sasa at Basis 2012		
	£	Résultats économiques satisfaisants en conventionnel	(Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013; Sainte-Beuve 2010; De Cock 2005;		
	Économique	Prix bio trop bas, pas sûr de pouvoir vendre en bio	Schneeberger et Eder 2002; Michel, Guillaume 2021; Leblanc et		
		Investissements nécessaires pour l'AB	Sicard 2014; Cardona et al. 2014)		
	Administratif	Contraintes administratives trop lourdes	(Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013)		
	Technique/Pro duction	Mode de production mieux adapté à la structure de l'exploitation			
tions		Améliorer la fertilité des sols	(Padel 2001; Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013; Sainte-Beuve 2010;		
Aotiva		Augmenter la plus-value, prix plus élevés pour les produits Bio	Niemeyer et Lombard 2003; Pavie et al. 2002; Leblanc et Sicard 2014;		
_	Économique	Faciliter la vente	Michel, Guillaume 2021)		
		Réduction des coûts d'intrants			
		Déterminants liés à l'exploita	I		
		Faible intérêt pour l'AB	(Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013;		
	Psycho-	Agriculture marginale, mal vue	Geniaux et al. 2010; Sainte-Beuve 2010; Karipidis et Karypidou 2021;		
	sociologique	Peur du changement	Leblanc et Sicard 2014; Dessart, Barreiro-Hurlé, et van Bavel 2019;		
		Proche de la retraite : pas de nouveau projet	Boun My et al. 2022; Cardona et al. 2014)		
Freins		L'AB demande plus de travail			
Fr	Convictions / Objectifs	Objectifs économiques : revenu stable, améliorer l'exploitation pour la prochaine génération	(Geniaux et al. 2010; Koesling, Flaten, et Lien 2008)		
	Risques en	Le passage à l'AB représente un trop gros risque de manière générale	(Calcarda and 151 2000)		
	globalité	Conditions futures pires pour les exploitations en AB	(Schneeberger et Eder 2002)		

		Pas de bons exemples dans les	(Geniaux et al. 2010; De Cock 2005;
		exploitations aux alentours	Schneeberger et Eder 2002;
	Informations	Pas assez de connaissances	Karipidis et Karypidou 2021;
	et influence	r as assez de commaissances	Leblanc et Sicard 2014; Cardona et
	sociale		al. 2014; Boun My et al. 2022;
	Sociale	Futavuasa nan favanahla	Ambrosius et al. 2022; Han,
		Entourage non favorable	Arbuckle, et Grudens-Schuck 2021;
			Villain 2022)
			(Latruffe, Nauges, et Desjeux 2013;
			Sainte-Beuve 2010; Padel 2001;
		Santé personnelle et/ou de l'entourage	Cardona et al. 2014; Dessart,
	Santé		Barreiro-Hurlé, et van Bavel 2019;
			Han, Arbuckle, et Grudens-Schuck
			2021; Leblanc et Sicard 2014)
.0			
ons		Raisons ergonomiques	(Padel 2001)
Motivations			(Padel 2001; Latruffe, Nauges, et
otiv		Respect de l'environnement	Desjeux 2013; Sainte-Beuve 2010;
Š			Niemeyer et Lombard 2003;
	Idéologique Recherche d'autonomie		Cardona et al. 2014; Han, Arbuckle,
		Perception favorable envers l'AB,	et Grudens-Schuck 2021; Dessart,
		améliorer son mode de vie	Barreiro-Hurlé, et van Bavel 2019)
		amener som mede de vie	(Sainte-Beuve 2010; Niemeyer et
	Challongo	Désir d'innovation, nouveau challenge	Lombard 2003; Cardona et al.
	Challenge	Desir a milovation, nouveau chanenge	-
			2014)

Selon la situation personnelle mais également socio-économique d'un agriculteur, sa réflexion face à l'AB sera difficilement comparable à d'autres. Cependant, des généralités ressortent de cette analyse de la littérature. D'abord, la diffusion des connaissances et l'ouverture de l'agriculteur face au changement sont des déterminants qui influent sur le début de la réflexion au passage à l'AB. Les échanges avec un réseau d'agriculteurs et de conseillers, l'observation de pratiques chez des voisins, ainsi que l'ouverture d'esprit, permettent d'engendrer (ou non) une démarche réflexive. Ensuite, les pratiques déjà mises en place sur l'exploitation entrent en compte dans la décision puisque si cellesci sont trop éloignées du bio, il sera compliqué pour l'agriculteur de poursuivre la démarche s'il n'a pas de conviction profonde. C'est là qu'entre en jeu le contexte environnemental et économique de l'exploitation, car il peut présenter des motivations qui aboutissent à un déclenchement de la démarche de conversion. En effet, malgré des valeurs profondes, le contexte économique reste le facteur majeur pris en compte dans les démarches de changement de pratiques. L'AB doit présenter une plus-value suffisamment intéressante pour convaincre un agriculteur de prendre le risque que représente une conversion. Ainsi, lorsqu'une étude est réalisée sur un territoire précis, il est indispensable de prendre en compte le réseau socio-professionnel développé sur cette zone, le contexte pédoclimatique qui rend compte des difficultés techniques présentes, ainsi que le contexte économique et les débouchés bio. Ce type d'étude peut être difficile à mettre en place car l'aspect socio-psychologique peut prendre du temps à cerner chez les agriculteurs, mais il est très utile afin de comprendre quels sont les blocages dans la zone et essayer d'en déduire des solutions adaptées au contexte. Les freins sont globalement les déterminants les plus étudiés, car ils permettent par la suite de réfléchir à des actions à mettre en place en réponse à leur impact.

III) Matériels et méthode

A. Délimitation de l'étude

L'étude des freins et des motivations à la conversion à l'AB sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes concernant toutes les productions agricoles nécessiterait énormément de temps et de moyens. Durant ce stage de 6 mois, il a été décidé de réduire l'étude aux éléments d'intérêt pour cibler les actions à mettre en place par la suite :

- Étudier les conversions à l'AB en excluant de l'étude les installations directement en AB. Une installation en bio entre dans un projet plus large, qui se façonne selon les objectifs de l'agriculteur et son accès au foncier/matériel. Une conversion, en revanche, implique une modification des pratiques déjà mises en place, en gardant généralement les mêmes outils de production. En Auvergne-Rhône-Alpes, la dynamique d'installation en bio est bonne, et reste similaire à celle des autres régions. Dans un objectif de développement de l'AB, la DRAAF s'intéresse aux conversions car elles prennent une place importante dans cette problématique, c'est pourquoi cette étude se concentre uniquement sur celles-ci.
 - Se concentrer sur les 6 productions qui évoluent moins rapidement dans la région qu'au niveau national : les grandes cultures, les fruits, l'élevage bovin lait et allaitant, ovin viande et porc.

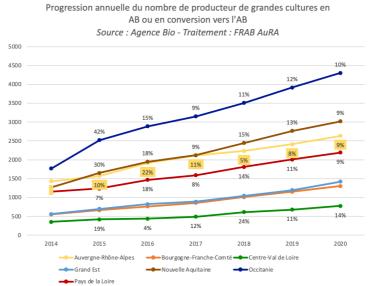


Figure 5 : Évolution du nombre d'exploitations bio en Grandes Cultures

Sur la figure 5, on observe que le nombre d'exploitations bio en Grandes Cultures évolue moins rapidement que les autres régions depuis 2018. De plus, en surfaces bio, Auvergne-Rhône-Alpes est la 7^{ème} région pour cette production.

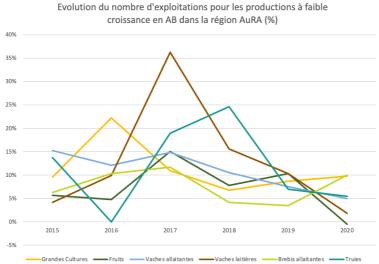


Figure 6 : Évolution du nombre d'exploitations pour les productions à faible croissance en AB dans la région AuRA (%).

Source : Agence Bio / Traitement : Cécile Prétot

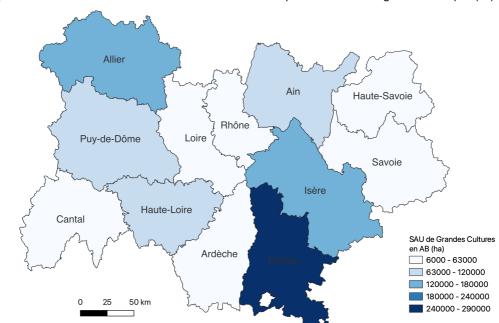
La figure 6 représente l'évolution du nombre d'exploitations pour chaque production entre 2015 et 2020. Ces 6 productions présentent une baisse d'évolution en nombre d'exploitations bio, notamment à partir de 2017. Celles-ci peuvent se réunir dans la classification « polyculture élevage ». Les fruits ont été écartés de ce sujet puisque c'est un groupe de travail de l'école d'ingénieur agronome ISARA qui s'est chargé d'étudier cette production. L'élevage laitier montre une très grande baisse, passant de +36% à +16%, cependant beaucoup d'études des conversions se focalisent sur les bovins laitiers, c'est pourquoi il a été décidé de garder l'étude plus large et ouverte sur d'autres types d'élevage car la documentation était déjà suffisante.

Cette sélection permet de réduire le sujet avant de commencer l'échantillonnage des personnes enquêtées. Cependant, l'idée est d'obtenir un retour d'expérience de producteurs et d'éleveurs différents, de toute la région. Ainsi, le terme « polyculture-élevage » permet de rester large, de prendre en compte ces productions jugées plus « inquiétantes » tout en permettant à l'échantillon d'être suffisamment ouvert pour observer plusieurs situations différentes. En ayant une diversité de cas, il y a moins de risques de passer à côté d'un frein important, et si un facteur est mentionné plusieurs fois malgré cette diversité alors cela reflète son importance.

- Réduire le nombre de départements étudiés afin de limiter le temps de déplacement pour les entretiens.

Les exploitations en polyculture-élevage de Savoie, Haute-Savoie et Cantal ont déjà des débouchés très rémunérateurs avec de nombreux SIQO (Signes d'Identification de Qualité et d'Origine) qui apportent une plus-value suffisante, ne présentant alors peu d'avantages pour les agriculteurs à convertir leur exploitation en bio. Ces 3 départements ont ainsi été écartés de l'étude. L'Allier a également été retiré car les productions en Agriculture Bio y sont très faibles et la distance avec le lieu du stage (Valence, 26) ne facilitait pas les déplacements.

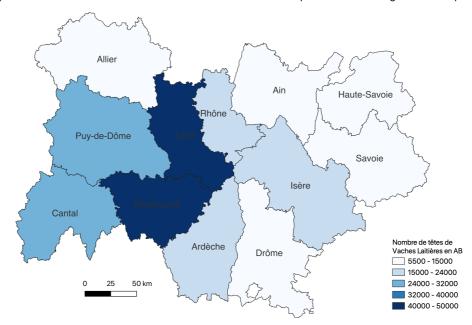
De plus, selon les productions précédemment sélectionnées, des lieux ont été favorisés. Par exemple, il était nécessaire d'avoir des grandes cultures dans l'étude, c'est pourquoi la plaine de la limagne (Puy-de-Dôme) et de l'ain ont été gardées, puisque beaucoup de céréaliers sont présents dans ces zones géographiques. Ils sont d'autant plus pertinents à étudier car, malgré une grande majorité de céréaliers dans ces zones, peu de surfaces sont en AB, comme on peut le voir sur la figure 7.



Répartition de la SAU de Grandes Cultures en AB dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes (ha)

Figure 7 : Répartition de la SAU de Grandes Cultures en AB dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes (ha)

Concernant l'élevage laitier (la production avec l'évolution la plus en baisse), la figure 8 confirme que les départements avec de nombreux SIQO (Cantal, Savoie, Haute-Savoie), donc une bonne valorisation du lait, ne présentent pas beaucoup d'élevages en AB.



Répartition du nombre de têtes de Vaches Laitières en AB dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 8 : Répartition du nombre de têtes de vaches laitières en AB dans les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le recensement agricole de 2020 a permis de confirmer les choix des départements étudiés.

B. Élaboration des grilles d'entretien

L'objectif des enquêtes était d'infirmer ou de confirmer les déterminants à la conversion identifiés grâce à la bibliographie, dans le contexte de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les grilles d'entretien ont ainsi été travaillées sur la base des éléments bibliographiques, et complétées par des idées personnelles jugées comme étant utiles et pertinentes par rapport au contexte de la région et aux dires d'experts. Ensuite, l'enchaînement des questions et leur contenu ont été présentés à des acteurs du territoires afin de valider les entretiens : chargés de mission à la FRAB et à la chambre d'agriculture régionale, ainsi qu'auprès de Martin Jansens, conseiller à Bio en Hauts-de-France. Ce dernier a été contacté afin de valider la démarche car il a développé l'outil Sensibio, une méthode d'enquête similaire à celle travaillée durant ce stage. Les questionnaires Sensibio ne sont pas diffusés publiquement, c'est pourquoi un entretien avec M. Jansens a été convenu afin de discuter de la démarche et de s'accorder sur ce qui serait applicable à l'échantillon défini, selon le retour d'expérience de celui-ci.

La méthode Sensibio est une « étude territoriale de sensibilité à l'agriculture biologique » (Territoires Bio, s.d.). Elle permet, sur un territoire défini, d'identifier l'ouverture des agriculteurs face à l'agriculture biologique, pour ensuite proposer des leviers adaptés aux besoins de ceux-ci, afin que les actions soient ciblées et efficaces. Cette étude consiste à définir des profils d'agriculteurs, ainsi que leur position sur « l'échelle du changement » (c'est-à-dire leur ouverture à un changement de pratiques). Ce type d'enquêtes se déroule sur plusieurs mois, avec des entretiens allant de 2 à 4 heures, et sur un territoire restreint afin d'avoir un échantillon représentatif (voire exhaustif). Ainsi, la grille d'entretien dans le cadre du projet DRAAF a été discutée et validée, compte tenu des modalités d'enquêtes et des objectifs de l'étude.

C. Enquêtes auprès des conseillers agricoles en AB

Les conseillers techniques spécialisés en accompagnement à la conversion vers l'AB ont été contactés en premier. L'idée était d'obtenir une vision globale du terrain, propre à chaque département. Les domaines de conseil retenus ont été les grandes cultures et l'élevage, comme expliqué précédemment. Ainsi, une liste de conseillers des 8 Groupements d'Agriculteurs Bio d'Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que du réseau des Chambres d'Agriculture a été établie. Une prise de contact par mail a été réalisée, présentant l'objectif de l'étude et une proposition de créneau pour un entretien par visioconférence. Parmi 21 conseillers contactés, 9 ont accepté d'échanger au cours d'un entretien semi-directif. Ces entretiens ont permis de représenter l'ensemble des départements retenus pour l'étude, à l'exception de l'Ardèche puisque le conseiller bio n'était plus en poste au moment des enquêtes.

Les entretiens étaient semi-directifs, collectant des données qualitatives. Il y a d'abord une partie de présentation afin d'identifier les missions du technicien et sa proximité avec des agriculteurs conventionnels. Enfin, les freins et les motivations à la conversion à l'AB chez les agriculteurs (d'après les conseillers) sont abordés, suivis par la structuration des filières. A chaque fois, des questions globales sont posées, et d'autres plus précises sont notées dans la grille d'entretien afin de relancer lorsque la question est mal comprise, pas totalement répondue, ou qu'il y a matière à creuser davantage sur le sujet (Annexe 1). Enfin, la dernière partie est une proposition d'actions à mettre en place à l'échelle du territoire pour développer le bio, selon eux. Cette section de l'entretien est très importante puisqu'elle consiste à donner l'opportunité à ces conseillers de proposer leurs idées d'actions à la DRAAF pour un appel à projets, auquel ils pourront candidater afin d'obtenir des financements. Cela les concerne directement. Il leur est indiqué qu'ils ont la possibilité de contacter la FRAB AuRA à la suite de cet entretien si d'autres idées leur viennent plus tard.

D. Enquêtes auprès des agriculteurs conventionnels

Lors de la prise de contact auprès des conseillers agricole, une liste d'agriculteurs conventionnels leur était demandée. Cependant, l'objectif était d'obtenir un retour d'expérience de la part d'agriculteur s'étant déjà intéressé à l'agriculture biologique mais n'ayant pas poursuivi de démarche de conversion, afin de comprendre les freins qu'ils ont pu rencontrer. Ainsi, l'échantillonnage cible les agriculteurs ayant déjà eu recours à une prestation concernant l'agriculture biologique (diagnostic de conversion, demande d'informations, etc.) entre 2014 et 2020, mais n'ayant pas entrepris de démarche vers l'AB par la suite. 10 des 25 agriculteurs contactés ont répondu aux entretiens.

De la même manière que pour les techniciens, le guide d'entretien des agriculteurs est organisé sous forme de grille avec des précisions pour chaque question globale. Une partie de présentation est également nécessaire afin de connaître les productions, les débouchés, la main d'œuvre, etc. Ensuite, des questions sont posées afin de comprendre la prédisposition au changement de l'agriculteur. Cet aspect est très difficile à cerner, c'est pourquoi des exemples sont demandés afin de comprendre le degré d'ouverture au changement de l'agriculteur. L'insertion territoriale est également discutée, pour identifier les liens que l'agriculteur entretient avec ses voisins, collègues, conseillers, etc. Puis, sa perception de l'AB est abordée, lui demandant son avis mais également celui de ses proches. Enfin, les déterminants à la conversion sont discutés, en essayant d'identifier les freins et les motivations à la conversion perçus par l'agriculteur (Annexe 2). Cette dernière partie est délicate car les freins psycho-sociologique sont souvent dissimulés derrière des arguments économiques et/ou techniques, il est nécessaire de prendre le temps de discuter et d'essayer de comprendre les réelles raisons derrière un refus de conversion. Il est également indispensable d'avoir une approche sans jugement sur leur refus de conversion, ce qui peut être délicat dans le cadre d'une approche par le réseau FNAB, engagé pour l'AB. Une posture d'écoute et d'ouverture doit être montrée pour libérer la parole. Indiquer que les entretiens sont anonymes peut rassurer l'agriculteur.

De manière globale, le support des entretiens auprès des conseillers et des agriculteurs conventionnels était similaire (grille d'entretien), mais les entretiens auprès des agriculteurs étaient plus ouverts et moins directifs, tandis que ceux auprès des conseillers tendaient à être exhaustifs, et donc plus directifs.

E. Traitement des enquêtes semi-directives

Tout d'abord, une anonymisation des répondants a été réalisée, associant à chaque enquêté un nom « code ». Par exemple, les conseillers étaient nommés selon leur département de travail (« Conseiller Drôme ») et un numéro était attribué à la suite de ce nom s'ils étaient plusieurs conseillers de ce département à être interrogés. De même pour les agriculteurs, mais leur production principale était ajoutée à la suite (« Agri Ain PV »).

La prise de note se faisait sur ordinateur, en remplissant directement la grille d'entretien dans chaque case correspondant à la question posée. Cela a facilité l'organisation par la suite, puisque chaque case a ensuite été intégrée à un document Excel. Ce document récapitulatif a permis de réunir (et ainsi comparer) les réponses de tous les agriculteurs, et de tous les conseillers. Chaque page du fichier correspondait à un thème abordé : motivations, freins, insertion territoriale, etc. Le traitement des données a été très facilité par cette démarche : chaque colonne correspondait à une question, et chaque ligne à un agriculteur ou un conseiller. Il était ainsi plus simple d'avoir une vision globale des réponses à une question en particulier, par exemple. Les notes étaient prises de manière à citer mot pour mot ce qui était dit. Un enregistrement audio était mis en place durant les entretiens, au cas où des informations ne soient pas complètes. Ces deux dispositifs ont permis de relever des verbatims directement mentionnés par les enquêtés.

F. Enquêtes auprès des agriculteurs en AB

L'échantillon d'agriculteurs bio s'est construit grâce à la base de données de l'agence bio accessible par la FRAB AuRA dans le cadre de la mission d'observatoire. Une présélection a été réalisée selon les productions agricoles ciblées dans cette étude, comme présenté précédemment, mais également selon :

- L'exploitation doit être passée en bio par une conversion (les installations directes sont exclues)
- Le passage en bio doit dater d'entre 2014 et 2020

L'enquête a été réalisée en ligne sur le logiciel LimeSurvey. Les adresses mail des agriculteurs contactés ont été entrées dans le logiciel, et 3 relances ont été effectuées auprès de ceux n'ayant pas encore répondu. Sur 249 enregistrements, 59 agriculteurs bio ont répondu au questionnaire.

Le questionnaire commence par une partie « présentation de l'exploitation », avec des questions à choix multiple afin de faciliter le traitement de données. Ensuite, la partie « insertion sociale » demande la fréquence d'échange avec les conseillers, l'implication dans un groupement d'agriculteurs, etc. Afin d'identifier le processus de réflexion à l'AB avant une conversion, la partie « Réflexion à la conversion » permet de savoir si les agriculteurs avaient participé à des journées techniques avant la conversion de leur exploitation, ou encore l'année qui a marqué le début de leur réflexion ainsi que l'année du début de la conversion en elle-même. Suite à cela, la partie « motivations » propose 5 catégories de motivations identifiées dans la littérature scientifique, et demande aux agriculteurs de noter chaque catégorie de 0 (pas important) à 5 (très important) selon l'importance de la motivation lors de la conversion de leur exploitation. Ce système de notation de 0 à 5 permet de ne pas proposer de note « neutre » au milieu, comme recommandé dans les méthodes de sondage et la bibliographie. La partie « freins » se présente de la même manière, mais 8 catégories sont proposées ici. La dernière partie inclue la notion de « facteur déclencheur » : un agriculteur peut être très motivé par l'AB mais ne pas avoir le déclic de convertir son exploitation. Cette partie permet d'avoir un retour d'expérience sur ce qui a pu faire déclic pour certains agriculteurs, et peut-être en tirer des actions à mettre en place par la suite. 4 propositions de facteurs déclencheurs sont faites, également inspirées de la littérature, et un espace d'écriture est à disposition pour que l'agriculteur détaille sa situation. Pour conclure, une question leur est posée sur leur satisfaction économique, technique et personnelle suite à la conversion de leur exploitation, afin d'estimer si les freins ont été surmontés. Aucune réponse n'est obligatoire dans ce questionnaire.

G. Traitement des enquêtes en ligne

Le traitement des réponses par question s'est fait de manière simplifiée par le logiciel LimeSurvey. Pour les croisements de questions, les données ont été exportées du logiciel dans un document Excel. Toutes les réponses ont été codifiées, par exemple :

1 = Oui

2 = Non

Des tableaux croisés dynamiques ont été réalisés. Cependant, ces données sur les agriculteurs bio ont été collectées afin de compléter les propos des conseillers et agriculteurs conventionnels, et d'appuyer certaines informations. Ces enquêtes ne sont pas le centre du travail d'enquête, qui se concentre davantage sur les entretiens réalisés en face-à-face ou par visio-conférence.

Le tableau 3 présente le nombre d'entretiens réalisés durant cette enquête ainsi que les productions concernées.

Tableau 3 : Entretiens menés en Auvergne-Rhône-Alpes

	Nb de personnes contactées	Nb d'entretiens	Nb d'annulations de rdv	Type de production
Conseillers	21	9	1	4 Élevage
				5 Cultures
Agriculteurs	25	10	2	5 Élevage
conventionnels				5 Cultures
Agriculteurs Biologiques	249	59	/	25 Élevage
				32 Cultures

H. Limites de la méthode et biais

L'avantage d'interroger les conseillers agricoles est qu'ils ont une vision plus globale des freins et des motivations présents sur le territoire sur lequel il travaille, alors qu'un agriculteur n'aura peutêtre que la vision de la ferme dans son environnement. Cependant, cela peut présenter un biais qui est l'interprétation du conseiller. Il n'est pas forcément neutre et son retour de terrain peut être influencé par son impression personnelle. Les retours ne sont pas quantitatifs mais bien qualitatifs.

Concernant les agriculteurs conventionnels, il est difficile d'obtenir des retours d'expérience qui soient représentatifs d'un aussi grand territoire que la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le manque de temps pour réaliser les enquêtes ainsi que la période de l'année peu adaptée (durant les moissons) ont limité l'obtention de plus de 10 entretiens.

Le sondage en ligne présente également des limites puisque les propositions de réponses dans les QCM tentaient d'être exhaustives, ce qui a pu susciter une réponse chez l'agriculteur à laquelle il n'aurait pas pensé spontanément. Dans les entretiens en face-à-face, aucune réponse n'était suggérée, tout était spontané de la part de l'agriculteur. De plus, la relance par mail n'était pas neutre, elle était de la part de la FRAB, donc les agriculteurs bio connaissent le réseau et apprécient de participer à ce genre d'enquête (ou non en fonction de leur sentiment d'appartenance à celui-ci). Enfin, le fait que ce soit par mail implique que ce sont des personnes à l'aise avec l'informatique qui ont pris le temps de répondre.

De manière générale, le plus gros biais de ces enquêtes est le contexte actuel : la crise de la Covid-19 et la guerre en Ukraine impactent énormément l'agriculture française. Malgré la précision en début d'entretien sur le fait que cette étude ne prend en compte que la période de 2014 à 2020, les problèmes actuels ont souvent été mentionnés et prise en compte dans les réponses.

IV) Résultats et discussion

- A. Résultats : diagnostic de l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes
- a. La perception des conseillers

Une grande hétérogénéité dans l'organisation des filières selon les départements

L'organisation des filières biologiques varie énormément selon le type de production et le département en question. L'Auvergne-Rhône-Alpes comprend la Drôme, un département pionnier du bio. Historiquement, le conseil départemental a apporté un soutien politique au développement de l'AB, qui a été très efficace selon un conseiller agricole de la Drôme. Globalement, le développement des filières dépend des débouchés, mais également de l'organisation de manière générale : « Pour la viande ce n'est pas très bien organisé, il n'y a pas d'outil en commun ni de d'organisation de filière pour la commercialisation » (Conseiller, Drôme 1). Pour les Grandes cultures, toutes les coopératives collectent du bio dans ce département, et certains sont même spécialisées en bio.

L'influence des coopératives sur les conversions à l'AB est indéniable, notamment dans la filière laitière avec une sollicitation de la part d'une grande coopérative présente dans la région qui « a développé très vite sa filière » (Conseiller, Isère). On remarque cette influence également dans le sens inverse, lorsque l'aval du département ne favorise pas les conversions : « à l'inverse, si une coop motivait à la conversion, ça marcherait fort, mais ce n'est pas le cas dans l'Ain » (Conseiller, Ain). « Ici c'est très politisé, l'implantation d'une coop en grandes cultures qui ne collecte pas de bio, ça ne pousse pas à la conversion » (Conseiller, Puy-de-Dôme 1).

Des partenariats ou des conflits dans l'accompagnement à la conversion

Le développement de l'AB ne repose pas seulement sur les actions menées par les collecteurs locaux mais également sur le positionnement politique du département : « le département est sensible à nos actions jusqu'à présent. On a de la chance de pouvoir mettre en place des animations vers la transition agroécologique, car on est soutenus » (Conseiller, Puy-de-Dôme 2). « Les collectivités locales, les élus etc ont un positionnement très en faveur du développement de l'AB. Il y a plusieurs initiatives, plusieurs programmes menés » (Conseiller, Ain).

La répartition et les montants des financements ont changé pour le réseau GAB/FRAB, notamment pour l'accompagnement à la conversion. Les partenariats entre le réseau des CA et le réseau FNAB sont différents selon les départements. Dans certains cas, ils « travaillent séparément et en concurrence. Ce n'est pas efficace et en plus ils ont perdu leur complémentarité » (Conseiller, Drôme 1). « Depuis quelques années il n'y a plus de partenariat, c'est dommage mais c'est comme ça, c'est politique... » (Conseiller, Drôme 2). A l'inverse, d'autres départements présentent des partenariats forts entre les deux réseaux « Les diagnostics sont tous faits en binôme » (Conseiller, Loire). « Nous travaillons beaucoup ensemble, et les élus tiennent à conserver ce partenariat » (Conseiller, Ain).

b. La perception des agriculteurs conventionnels

Des agriculteurs à tempéraments différents

La méthode Sensibio, présentée plus haut, permet de catégoriser les agriculteurs enquêtés selon leurs caractéristiques personnelles (Annexe 3) et leur rapport au métier. Grâce à cela, les actions peuvent être adaptées aux préoccupations des profils présents sur le territoire. Notre étude n'étant pas exhaustive sur un territoire donné, il est difficile de tirer des conclusions de cette méthode, cependant il reste intéressant de comprendre quels profils ont été enquêtés.

ce ...



Se comparent au modèle du chef d'entreprise.

Peut être intéressé par la bio via l'opportunité de nouveaux débouchés et une possible diversification.



Intérêt fort pour les techniques agronomiques

Peut-être intéressé par la bio via les techniques agronomiques, du matériel innovant (désherbage) etc.



Peur du changement, et peu d'autonomie dans leur décision.

Peut être intéressé par la bio si celle-ci lui est réclamé par les opérateurs techniques et économiques classiques (Coop).

Figure 4 : Catégories des différents tempéraments d'agriculteurs face à l'AB. Source : Sensibio

3 catégories sont présentées sur la figure 4 selon les motivations potentielles à passer à l'AB d'un agriculteur en fonction de son tempérament. Ainsi, sur les 10 agriculteurs conventionnels enquêtés, 4 sont considérés comme « entrepreneurs », 3 comme « innovateurs » et 3 comme « prudents ». L'échantillon semble être homogène entre les différentes catégories, ne mettant pas en avant un « profil type » qui aurait tendance à renoncer à une conversion.

Une perception de l'AB plutôt positive

Pour que le sujet d'une conversion à l'AB soit abordé, il est nécessaire d'observer le positionnement de l'agriculteur face à cette pratique. Selon l'image que l'agriculteur se fait de l'AB, les actions à mener pour motiver à la conversion ne seront pas les mêmes. C'est pourquoi l'outil « Sensibio » a été mis en place par le réseau FNAB, développé à l'origine dans les Hauts-de-France. Un échange avec le créateur, Martin Jansens, a permis de comprendre la démarche d'entretien et d'analyse des résultats. Ainsi, les agriculteurs enquêtés ont pu être catégorisés selon leur perception de l'agriculture biologique :

ereregique:					
Le rejet	La résistance	L'hésitation	L'expérimentation	La réflexion	L'engagemen <mark>t</mark>
« La bio, non je n'y crois pas »	« La bio, oui mais pas ici »	« La bio, oui mais c'est trop contraignan t »	« La bio, pas pour moi, mais ok pour les techniques »	« La bio, j'aurais aimé, mais je ne peux pas »	« La bio, pourquoi pas »
agriculteu r (entrepre neur)	1 agriculteur (prudent)	agriculteur (entreprene ur)	3 agriculteurs (2 innovateurs + 1 prudent)	3 agriculteurs (2 entrepreneurs + 1 prudent)	1 agriculteur (innovateur)

Globalement, les agriculteurs interrogés sont plutôt ouverts à l'agriculture biologique. Cela confirme la méthode d'échantillonnage utilisée, qui consistait à rencontrer les agriculteurs ayant déjà fait un pas vers l'AB. Cependant, il y a tout de même des producteurs réticents face à cette pratique, voire qui n'y croient pas du tout. « Je n'ai pas l'éthique, ce n'est pas dans ma philosophie » (Agri Ardèche PA). « C'est très bien mais moi je ne le ferai pas. Y'a pas la place pour tout le monde » (Agri Puyde-Dôme PV).

Une envie d'expérimenter avant de passer le cap d'une conversion vers l'AB

Il est essentiel, pour comprendre l'ouverture d'un agriculteur face au changement, d'identifier s'il expérimente de nouvelles pratiques ou non. Qu'elles soient minimes ou qu'elles représentent de grandes innovations sur l'exploitation, chaque nouveauté est importante à prendre en compte car elle reflète l'ouverture de l'agriculteur face à un changement de pratiques, donc face à une conversion vers l'AB. Certains essayent régulièrement de nouvelles choses et en ont conscience « ma ferme est une référence ferme dynamique avec beaucoup d'essais » (Agri Isère PA), d'autres n'en ont pas conscience « ponctuellement, oui » (Agri Ain PV) mais les changements se distinguent au cours de la discussion. Deux personnes peuvent, de manière neutre, expérimenter autant, mais ne pas se définir de la même manière, leur jugement est subjectif. Beaucoup mentionnent l'observation comme étant une source de modifications de leurs méthodes de travail, que ce soit sur internet, dans les magazines agricoles ou auprès d'autres agriculteurs voisins : « je progresse grâce aux petits groupes car ça entraîne les autres » (Agri Rhône PA 1), « j'observe beaucoup » (Agri puy de dôme mixte). Les raisons qui motivent ces changements varient selon les exploitants. Certains ont pour objectif d'optimiser leur travail afin de gagner un revenu suffisant et de s'octroyer du temps libre, d'autres cherchent une autonomie sur leur exploitation. D'autres encore considèrent que c'est dans leur tempérament de chercher continuellement à faire évoluer leur exploitation : « on veut toujours essayer de progresser et de s'améliorer » (agri Isère PV PA). Parfois, les changements sont vécus comme quelque chose d'inévitable : « pour m'en sortir il faut quelque fois changer des choses, mais je suis prête à m'adapter à chaque fois qu'il le faut » (Agri Rhône PA 2). D'une manière générale, l'expérimentation est une porte d'entrée vers un changement de pratiques marqué dans le temps : « il faut apporter des solutions, et laisser le temps aux gens de s'adapter » (agri Rhône PA 1).

c. La perception des agriculteurs biologiques

Des agriculteurs en polyculture-élevage

Une pré-sélection avait été réalisée lors de l'échantillonnage des agriculteurs bio pour le questionnaire en ligne. Cependant, il leur a été demandé de préciser leur production principale afin d'avoir davantage de précisions sur leur activité. On remarque sur la figure 5 que toutes les productions sont représentées, et celles ciblées (grandes cultures et élevage bovin) sont majoritaires.

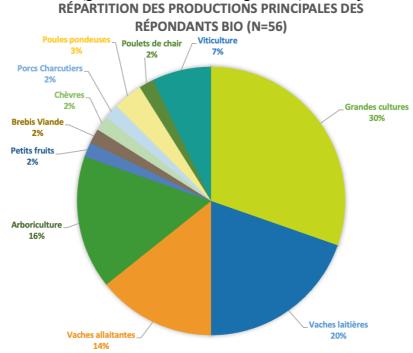


Figure 5 : Répartition des productions principales des répondants bio.

Traitement : Cécile Prétot

Temps de réflexion

TEMPS DE RÉFLEXION DES AGRICULTEURS ENQUÊTÉS : ENTRE LE DÉBUT DE LA RÉFLEXION À L'AB ET LA PREMIÈRE ANNÉE DE CONVERSION VERS L'AB (N=53)

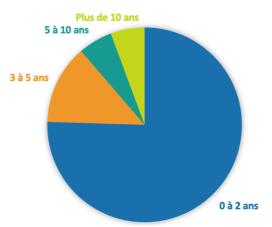


Figure 6 : Temps de réflexion des agriculteurs enquêtés. Traitement : Cécile Prétot

Le temps de réflexion moyen des agriculteurs bio enquêtés, entre le début de leur réflexion jusqu'à l'année du début de la conversion, est d'en moyenne 2,7 ans. Ce chiffre est inférieur à celui trouvé dans la littérature scientifique, lors d'études à plus grande échelle. La figure 6 montre qu'en majorité les agriculteurs ont converti leur exploitation dans les 2 ans après le début de leur réflexion. Cependant, certains ont besoin de plus de temps pour prendre une telle décision, c'est pourquoi cela peut prendre plus de 10 ans avant de commencer une conversion. Un agriculteur a annoncé avoir mis 19 ans avant de convertir son exploitation à l'AB.

Facteur déclencheur

Facteur ayant déclenché une démarche de conversion chez les agricutleurs biologiques

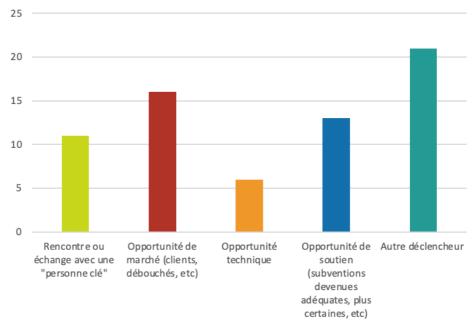


Figure 7 : Facteur déclencheur de conversion. Traitement : Cécile Prétot

Plusieurs éléments peuvent motiver une conversion malgré la présence de freins. Cependant, cela dépend parfois d'un déclic, d'un élément qui déclenche la conversion. La rencontre avec une personne (un voisin, un conseiller, un proche) peut être importante dans cette décision, c'est le cas de 11 agriculteurs biologiques enquêtés. Cependant, les opportunités de marché restent très représentées, avec 16 agriculteurs qui ont été motivés par une meilleure valorisation dans leur coopérative, de nouveaux clients, ou d'autres débouchés intéressants. Cela rejoint les opportunités de soutien qui restent un aspect économique qui motive les agriculteurs. Les opportunités techniques sont cependant moins représentées, sans doute plus rares : du matériel à disposition dans une CUMA, un changement dans la gestion du troupeau adéquat à l'AB, etc.

Satisfaction

Satisfaction économique, technique et personnelle des agriculteurs bio suite à la conversion de leur exploitation

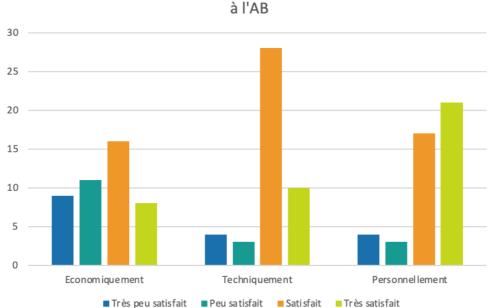


Figure 8 : Satisfaction des agriculteurs biologiques suite à leur conversion Traitement : Cécile Prétot

Globalement, les agriculteurs biologiques semblent être satisfaits de la conversion de leur exploitation à l'AB, comme le montre la figure 8. Cependant, l'aspect économique pose tout de même question, avec 20 agriculteurs peu satisfaits, dont 9 très peu satisfaits. Puisque le marché varie d'une année à l'autre, la satisfaction peut dépendre de l'année de conversion. 2020 est l'année la plus représentée dans l'échantillon. 5 agriculteurs ayant converti leur exploitation en 2020 se considèrent comme étant peu satisfaits économiquement, sur 21 répondants ayant converti leur exploitation la même année. En 2019, sur 17 répondants, 6 se considèrent comme satisfaits.

Malgré des difficultés économiques peut-être présentes, la satisfaction technique et personnelle semble être très positive chez les agriculteurs biologiques : 28 ont dit être satisfaits économiquement sur 45 répondants, et 38 ont répondu être satisfaits personnellement.

B. Discussion : identification des motivations et freins présents dans la région pour en tirer des leviers d'action

a. L'insertion professionnelle des agriculteurs dans leur environnement

L'insertion d'un agriculteur dans son environnement professionnel peut avoir une influence majeure sur sa prise de décision, selon ses relations avec les conseillers comme avec les autres agriculteurs voisins. Globalement, les producteurs échangent beaucoup entre eux notamment sur des sujets techniques.

Cependant, certains préfèrent travailler seuls mais ils restent rares dans le monde agricole : sur 10 agriculteurs rencontrés, seulement 1 ne fait pas partie d'un groupe d'échange. « Il y a toujours des gens individualistes et qui le resteront » (Conseiller Loire). Ces groupements ont plusieurs objectifs : partage de connaissances, de compétences et/ou de matériel. Selon les conseillers, les agriculteurs bio échangent davantage entre eux que les agriculteurs conventionnels : « il y a vraiment une logique d'échange et d'entraide qui a un peu disparu en conventionnel » (Conseiller Drôme 2), « les bio sont beaucoup en réseau » (Conseiller Ain), « ils proposent de l'aide et ouvrent beaucoup plus facilement leurs portes » (Conseiller Loire). Cependant, sur 53 répondants bio, 27 ont indiqué ne pas faire partie de groupements d'agriculteurs, 21 ont dit en faire partie depuis avant la conversion de leur exploitation à l'AB, et seulement 5 ont intégré un groupement suite à leur conversion. Les agriculteurs conventionnels, eux, affirment échanger beaucoup avec les agriculteurs de leur territoire, que ce soit par le biais de la coopérative à laquelle ils adhèrent, ou par des groupements organisés personnellement : « on s'est organisé un groupe pâturage pour progresser et en même temps avoir des retours d'expérience, sur l'optimisation de l'herbe » (Agri rhône PA 1). Plus de la moitié des enquêtés font partie d'une CUMA pour le partage de matériel, et deux d'entre eux en sont présidents. Ils semblent très investis dans les échanges, et confirment tous connaître au moins un producteur biologique. Cependant, certains n'échangent pas avec eux, tandis que d'autres ont de très bonnes relations avec ces agriculteurs bio et trouvent qu'ils sont plus ouverts en termes de conseils : « il est plus intéressant de parler des échecs que des réussites, on en apprend plus, c'est intéressant » (Agri Rhone PA 1). Ainsi, les agriculteurs biologiques ne semblent pas appartenir à plus de groupements que les producteurs conventionnels, mais ce sont la fréquence des échanges et l'ouverture aux autres qui diffèrent. Ils apparaissent comme étant plus ouverts sur leurs essais qui n'ont pas fonctionné, et davantage dans le partage d'expérience et de connaissances. Ils accueillent plus de visites sur leurs fermes et semblent être plus alertes des nouveautés dans les pratiques afin de pouvoir s'adapter rapidement. « De manière générale, oui, les agriculteurs bio échangent beaucoup, de manière formelle comme informelle. Les voisins, la coop, internet, les reportages, etc. Ils sont toujours en veille sur ce qui se passe chez les autres » (Conseiller Drôme 1). Il est important de continuer à accompagner les collectifs bio et conventionnels, et de garder des groupes mixtes.

b. L'accompagnement technique en AuRA

L'accompagnement technique en bio semble être suffisant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Concernant l'accompagnement collectif, les conseillers s'accordent à dire que la demande est faible, il n'y a donc pas d'intérêt à augmenter sa fréquence car le risque serait d'avoir peu de participant pour chaque rencontre. « Il y a tout ce qu'il faut, ce sont de bonnes prestations et accessibles pour les agriculteurs. Mais la demande n'est pas là » (Conseiller Drôme 2). Les agriculteurs conventionnels confirment ces propos puisqu'ils ont connaissance de la présence d'un accompagnement bio dans leur région, mais ils ne sont pas nécessairement intéressés. « Celui qui a envie de se former il a largement la possibilité » (Agri Isere PV PA). « Si je voulais, je pourrais, y'a aucun soucis » (Agri Puy de Dome PV).

Avis des agriculteurs bio sur la suffisance (ou non) du nombre de conseillers bio dans leur département (n=57)

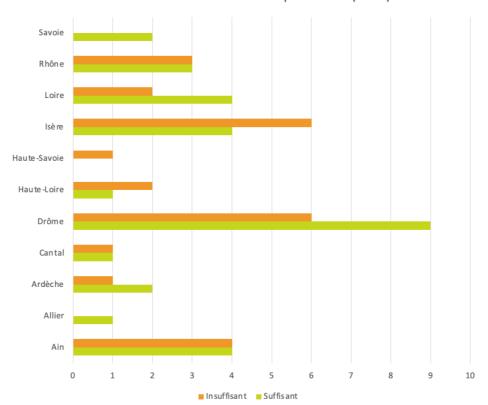


Figure 9 : Suffisance ou non de l'accompagnement en AB dans les départements d'AuRA Traitement : Cécile Prétot

Les agriculteurs bio, eux, sont davantage partagés quant à la suffisance du nombre de conseillers bio dans leur département. Seulement les producteurs de la Drôme, la Loire, l'Ardèche et la Savoie indiquent que les conseillers en AB sont assez nombreux sur leur territoire. L'Isère semble connaître un nombre insuffisant de conseillers. Cependant, le format en ligne de l'enquête ne permet pas d'avoir davantage d'informations sur ces propos : peut-être qu'il n'y a pas assez d'accompagnement individuel, malgré un bon nombre de formations proposées. « Nous faisons 12 journées par an sur des thématiques bio, on ne veut pas en faire plus pour être sûrs d'avoir du monde à chaque fois » (Conseiller Isère).

Ce qui semble donc poser problème ce n'est pas l'offre en formation, qui est majoritairement jugé comme étant suffisante, mais plutôt le suivi individuel pour chaque agriculteur. « Il n'y a pas de temps pour un suivi individuel après le diagnostic de conversion. Il faut mieux suivre ces personnes, bien les intégrer au réseau bio » (Conseiller Haute-Loire) Ces propos peuvent expliquer le mécontentement des producteurs bio de Haute-Loire, qui se sentent peu accompagnés suite à leur conversion.

Concernant les agriculteurs conventionnels, il est difficile d'estimer un manque d'accompagnement individuel puisque seulement les personnes intéressées en demanderont un, contrairement à une formation où ils peuvent s'inscrire sans attente particulière. Un conseiller relève cette difficulté d'atteindre des producteurs qui ne se penchent pas encore réellement sur la question d'une conversion : « On répond aux demandes des producteurs, donc on ne peut toucher que ceux qui ont passé toutes les étapes du changement » (Conseiller Drôme 1). Un moyen de les atteindre serait pas davantage d'évènements collectifs, ouverts aux bio comme aux conventionnels, cependant comme il a été dit précédemment, l'offre est déjà développée sur la région. L'accompagnement technique ne semble pas être un levier efficace au développement de l'AB puisque si le nombre de formations est augmenté alors moins de participants seront présents. « On a du mal à mobiliser les agriculteurs » (Conseiller Drôme 2). Ainsi, il est nécessaire de maintenir cet accompagnement collectif car il est suffisant, mais il peut être renforcé par un accompagnement individuel.

c. Motivations

Avis des agriculteurs bio sur l'importance des différentes motivations à la conversion à l'AB

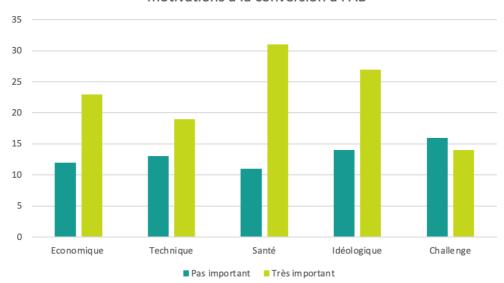


Figure 10 : Avis des agriculteurs bio sur l'importance des différentes motivations à la conversion à l'AB (n=59)

Traitement : Cécile Prétot

Une pression sociétale pesante ainsi qu'une motivation à respecter davantage la santé humaine et environnementale

Sur 59 agriculteurs biologiques enquêtés, la majorité considère la santé comme étant une motivation très importante dans leur décision de convertir l'exploitation à l'Agriculture Biologique (figure 10). Cette tendance est observée par les conseillers techniques puisque 8 d'entre eux (sur 9) ont mentionné la santé comme étant une motivation à la conversion : « la santé humaine vis-à-vis des produits phyto, ils en ont marre d'utiliser ces produits et de les manipuler » (Conseiller Drôme 2). « Il y a une évolution des pratiques petit à petit par rapport à une prise de conscience personnelle » (Conseiller Ain 1).

Cependant, certains d'entre eux pensent que ce déterminant n'est plus celui qui motive les conversions maintenant : « avant 2016 il y avait encore des conversions liées à une prise de conscience environnementale, (...) un agriculteur culpabilisait de passer ses phytos à côté d'une école » (Conseiller Puy-de-Dôme 2) « L'entrée santé n'est pas majoritaire mais elle est toujours présente » (Conseiller Loire). Pourtant, avec une moyenne de première année de conversion à 2018 dans les enquêtés bio, les agriculteurs semblent toujours prendre en compte la santé dans leur prise de décision. Cependant, les agriculteurs conventionnels enquêtés n'abordent pas spontanément l'aspect de la santé dans ce qui les motive à s'intéresser à l'AB. Cette conscience éthique n'est pas directement liée à leur inquiétude pour leur santé et/ou celle de leurs proches, mais davantage à l'image que l'utilisation des produits phytosanitaires renvoie : « Moi j'aime pas faire du phyto. Il y a une pression énorme autour de ça. Beaucoup de jugement, c'est dur quand même » (Agri Isère PV PA). « Ça me dérange que le regard qu'on a sur moi dépend de si je suis en bio ou pas, on nous regarde différemment » (Agri Loire PA 2).

La pression liée aux pratiques pèse sur les agriculteurs conventionnels, pouvant les motiver à convertir leur exploitation à l'AB ou, au contraire, à lutter contre cette ségrégation : « on aurait dû accompagner tout le monde et pas mettre dans des cases en pointant du doigt. Moi je veux pas participer à ce truc de « toi t'es en bio c'est bien t'es parfait ». Le changement et l'engagement dans le climat il concerne tout le monde » (Agri Rhône PA 2), « je trouve que ça donne une mauvaise image aux agriculteurs qui veulent pas passer en bio, ça leur donne un côté méchant » (Agri Loire PA 2).

Cette pression sociétale est en effet présente dans la réflexion des agriculteurs à changer leurs pratiques, selon les conseillers d'Auvergne-Rhône-Alpes. « Les fermes se posent la question de passer en bio parce que c'est mal vu d'utiliser les phytos. Ils ne sont pas spécialement convaincus mais c'est dans l'air du temps » (Conseiller Puy de Dôme 2). « Les motivations peuvent être dues à l'entourage, ils ont des personnes autour d'eux qui leur demandent « pourquoi tu passes pas en bio ? » et du coup ils se posent la question » (Conseiller Ain). Pourtant, la motivation « idéologique » est la deuxième plus importante dans la décision de la conversion pour les agriculteurs bio. La question ne vient donc pas uniquement de la pression sociale que les agriculteurs subissent, mais également d'une sensibilité personnelle au respect de l'environnement : « j'ai la conscience qu'il faut être attentif à la biodiversité et je le fais déjà, j'ai cette sensibilité » (Agri Rhône PA 2) « C'est une question de sensibilité quand même » (Agri Loire PA 2) « J'en pense du bien de l'AB. Pour moi on ne crée rien, on ne fait que redécouvrir. C'est ce que nos grands-parents faisaient » (Agri Rhône PA 1).

Une motivation économique qui initie la réflexion à la conversion, ou qui confirme la décision

« Pour moi, il n'y a plus de convaincus, c'est le prix qui motive maintenant » (Agri Ardèche PA). Cet agriculteur pense que c'est l'aspect économique qui prend le dessus dans la décision d'une conversion à l'AB. Cependant, seulement 2 agriculteurs conventionnels enquêtés ont abordé l'économie comme une motivation. Et ce n'était pas pour les prix attractifs du bio, ou pour les subventions touchées lors de la conversion, mais pour un marché conventionnel bas et instable. Malgré cela, 23 des agriculteurs bio enquêtés (sur 59) ont considéré l'aspect économique comme étant une motivation très importante lors de la conversion de leur exploitation à l'AB. Pour les conseillers techniques, la motivation économique est l'élément qui enclenche la réflexion à la conversion : « Très clairement, il y a des motivations économiques. On entend dire que ce ne sont pas des bonnes motivations mais ce n'est pas vrai, toute motivation est bonne. Au cours de sa démarche l'agriculteur trouvera d'autres motivations » (Conseiller Ain). Un autre conseiller confirme que l'économie initie la démarche et que d'autres motivations se greffent au projet par la suite « l'argument économique c'est souvent le premier, mais après y'a un gros engouement technique : se poser plus de questions, réfléchir à son système, etc » (Conseiller Isère).

Un intérêt technique qui se met en place après la conversion

Les techniciens parlent de l'aspect technique comme un intérêt agronomique qui arrive après les premières démarches vers l'AB: « ça les stimule, ça leur redonne le goût de l'agronomie » (Conseiller Drôme 1). Les agriculteurs conventionnels enquêtés n'abordent pas du tout cet aspect technique dans ce qui les motive à s'intéresser à l'AB, sauf un céréalier (considéré comme « innovateur » selon l'étude Sensibio) pour qui l'innovation agronomique est sa motivation première dans la gestion de sa ferme : « J'ai toujours regardé autour de moi, j'ai toujours été curieux. La valorisation technique c'est la plus importante pour moi » (Agri Puy-de-Dôme PV Mixte). Bien que les agriculteurs conventionnels ne parlent pas de la technique, les agriculteurs bio la considèrent tout de même comme une motivation très importante dans leur conversion (32 %), et 57 % d'entre eux se disent satisfaits techniquement suite à leur passage à l'AB. Cela confirme que l'intérêt technique des productions en agriculture biologique apparaît après que la réflexion autour d'une conversion ait été enclenchée.

Cependant, selon les conseillers, cet aspect technique peut être désiré en amont de la réflexion, s'il est vu comme un challenge. « Ils ont l'impression d'avoir fait le tour de leur système actuel et commencent à tourner en rond, passer en bio c'est un nouveau défi technique » (Conseiller Ain). « Il y en a qui veulent plus réfléchir à leur système, à ce qu'ils font, ils veulent du challenge » (Conseiller Puy-de-Dôme 1). Ces propos sont nuancés par un conseiller, suggérant que ces changements ne sont pas dû à un désir de challenge mais à une envie de renouveau : « parfois ils veulent retrouver une motivation dans leur travail, quand ils sont un peu trop dans la routine. C'est un peu différent du challenge, c'est le côté renouveau » (Conseiller Loire).

Seulement 14 des 59 agriculteurs bio considèrent le challenge comme une motivation importante à la conversion de leur exploitation à l'AB.

Tableau 4 : Classement des motivations les plus importantes (en haut) aux moins importantes (en bas) selon le point de vue des conseillers et des agriculteurs enquêtés

Conseillers agricoles en AB	Agriculteurs conventionnels
Santé/Environnement	Santé/Environnement
Économique	Économique
Technique	Pratiques déjà proches de l'AB
Sociétale	Technique
Pratiques déjà proches de l'AB	Sociétale
Filière	Transmission
Transmission	Filière

Le tableau 3 ci-dessus dresse un classement des motivations à la conversion les plus importantes (en haut) aux moins importantes (en bas) selon le nombre de réponses données par les conseillers et pas les agriculteurs. Il reflète le fait que les deux premières motivations sont perçues comme importantes par les conseillers et les agriculteurs, mais les autres ne sont pas priorisées de la même manière. Cela peut s'expliquer par le fait que les agriculteurs ont donné leur propre retour d'expérience, tandis que les conseillers ont essayé d'apporter un point de vue global du département sur lequel ils travaillent. Cependant, cela signifie qu'il y a également le biais de leur propre perception des motivations importantes ou non dans la prise de décision.

d. Freins

Importance de chaque frein lors de leur conversion à l'AB pour les agriculteurs biologiques d'AuRA (0 = pas important, 5 = très important)

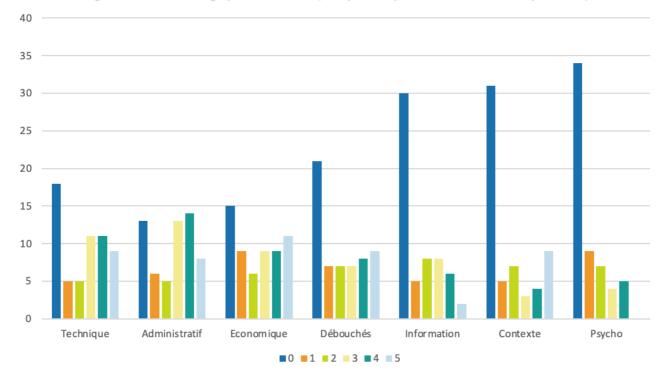


Figure 11 : Différents freins rencontrés par les agriculteurs biologiques enquêtés Traitement : Cécile Prétot

Des appréhensions techniques qui peuvent être levées grâce à l'acceptation

L'aspect technique est un des premiers freins mentionnés par les agriculteurs conventionnels durant les entretiens. La question était ouverte, afin d'observer les freins mentionnés spontanément. Le problème du désherbage mécanique a été mentionné plusieurs fois, puisque les producteurs considèrent qu'il est difficile d'intervenir au bon moment, voire parfois impossible si le matériel est partagé avec d'autres agriculteurs et que tout le monde en a besoin au même moment. Un agriculteur indique même qu'il a trop de terres à désherber, et qu'il aurait besoin de 2 machines pour travailler toute sa surface dans les temps. « L'herbe si vous la maîtrisez pas au départ, vous êtes mort » (Agri Ain PV) « pour le désherbage il faut réagir tout de suite » (Agri Isère PV). Plus globalement, l'adaptation de l'exploitation à un système bio semble être compliquée à mettre en place, notamment lorsque l'agriculteur n'est pas autonome en fourrages. « Je n'ai pas assez de surfaces » (Agri rhone PA 1), « ça me demanderait de revoir tout mon système d'exploitation, l'exploitation ne serait plus la même » (Agri Isere PV PA). Le manque d'eau peut également être un frein pour certains « il faut pouvoir arroser si tu veux être en bio » (Loire PA 2). Certains peuvent mettre en place des essais ou regarder les pratiques des agriculteurs bio voisins, mais ne sont pas convaincus des résultats « J'ai essayé un produit qui n'a pas marché. C'est sûr qu'il faut essayer sur longtemps, mais quand tu prends un échec la première année tu n'as pas envie de continuer » (Agri Ardèche PA).

Les agriculteurs bio semblent partager ces avis puisque l'aspect technique est considéré comme étant le 2^{ème} plus gros frein qu'ils aient pu rencontrer au moment de la conversion de leur exploitation à l'AB. Cependant, les conseillers agricoles considèrent que la technique est perçue comme un frein mais elle en cache souvent d'autres « souvent on est sur des discours de façade » (Conseiller Drôme 1). Le manque d'autonomie alimentaire et/ou l'échec du désherbage sont mentionnés, ainsi que la sensibilité de certaines variétés fruitières qui rend une conversion difficile en arboriculture, cependant la majorité des conseillers s'accorde à dire que les freins sont majoritairement psychologiques. Certains conseillers ne voient pas d'impasses techniques, seulement des situations auxquelles il faut s'adapter et modifier les pratiques afin de s'en sortir. « Les agriculteurs ont du mal à imaginer des changements de pratiques sur leur ferme » (Conseiller Drôme 1). Par exemple, un manque de surfaces comme mentionné par un agriculteur conventionnel ci-dessus, peut être contré par une diminution du cheptel, cependant l'agriculteur n'est peut-être pas prêt à réduire son troupeau. De même dans le Puyde-Dôme, les céréaliers ont tendance à ne pas vouloir abandonner le contrôle qu'ils peuvent avoir sur leurs cultures grâce à la chimie, c'est une peur qu'il faut savoir surmonter lorsqu'une conversion est engagée. « L'impasse n'est pas technique en elle-même, c'est le changement qui pose problème » (Conseiller Ain).

Un changement qui engendre des peurs chez les agriculteurs

Plusieurs peurs touchent les agriculteurs durant la réflexion à une conversion à l'AB. Comme mentionnée ci-dessus, la peur technique est présente dans la majorité des cas. Ces appréhensions peuvent être liées à de réelles contraintes techniques, mais ce frein peut être levé « par l'acceptation de l'agriculteur » (Conseiller Drôme 2). Un céréalier ne pourra pas autant contrôler l'enherbement de ses terres en AB qu'avec des traitements chimiques, mais il peut choisir d'accepter cela. « Pour eux, un champ sale, c'est un champ mal géré » (Conseiller Puy-de-Dôme 2). Les envies personnelles entrent fortement en compte, par exemple un des agriculteurs se considère comme semencier, c'est pourquoi il ne veut pas arrêter de produire des semences. Or, cette production n'est pas réalisable en Agriculture Biologique, c'est pourquoi il ne franchit pas le pas de la conversion : « je me considère comme semencier, je ne pourrais pas arrêter de faire de la semence, c'est impossible pour moi » (Agri Puy-de-Dôme mixte). La notion de productivité peut également poser problème, comme le remarque un conseiller « à l'école on leur a appris à produire, produire, produire. En bio ce n'est pas comme ça, donc ça implique de renoncer à un schéma familial » (Conseiller Loire) « ils ne sont parfois pas prêts à voir leurs rendements baisser » (Conseiller Ain).

Une autre peur mentionnée à plusieurs reprise est celle du changement. Les pratiques sont souvent bien ancrées dans le quotidien de l'agriculteur, c'est pourquoi déconstruire un système peut être déstabilisant : « quitter un système qui fonctionne et qu'on a mis du temps à construire pour en faire un autre qu'on n'est pas sûr d'assurer, c'est un gros frein » (Agri Loire PA 2). Les conseillers confirment ces propos, « changer tout le système ça peut faire peur. Ils ont besoin de beaucoup de temps de réflexion avant de le faire » (Conseiller Ain), « le changement ça fait peur, on est tous humains, et la marche peut être plus ou moins grande selon la personne » (Conseiller Ain 2). Ainsi, un agriculteur qui réfléchit à une conversion de son exploitation à l'AB doit se sentir prêt à se remettre en question. Un conseiller indique que, si malgré un diagnostic de conversion positif qui montre que la conversion est possible sur l'exploitation, l'agriculteur décide de ne pas passer le cap, alors « il a un gros blocage psychologique face au changement » (Conseiller Loire). Un agriculteur admet ne pas réussir à passer ce cap malgré sa demande de renseignements : « Je suis un peu dans un échec, j'aurais voulu faire du bio mais je n'y suis pas arrivé. C'est la peur hein » (Agri Isère PV) « J'ai peur de me gameller » (Agri Loire PA 2).

Ainsi, les freins psychologies sont souvent les plus importants dans la réflexion à une conversion, mais ils se manifestent par d'autres arguments, qu'ils soient techniques ou économiques. Cependant, ils peuvent souvent être levés par l'acceptation et la remis en question de l'agriculteur. Les agriculteurs biologiques, eux, jugent ce facteur comme étant le moins important au moment de leur conversion. Il est difficile d'exploiter ce résultat puisque le frein psychologique est, comme il a été dit, souvent masqué par d'autres freins. De plus, le format de l'enquête (en ligne) n'a pas permis d'échanger avec les agriculteurs en AB sur ce sujet. Malgré cela, les résultats sont cohérents puisque ce sont des agriculteurs qui travaillent en AB, donc leurs freins psychologiques relativement faibles, ou au moins suffisamment pour être surmontés.

Une rentabilité qui n'est pas toujours au rendez-vous, notamment depuis le plafonnement des aides à la conversion

Le facteur économique a été mentionné comme une motivation importante dans la décision de la conversion à l'AB, cependant il représente également un frein. Les agriculteurs biologiques le considèrent comme le 3ème frein le plus important qu'ils aient rencontré lors de leur conversion à l'AB. Les avis entre les agriculteurs conventionnels et les conseillers en AB convergent : le plafonnement des aides est un frein à la conversion à l'AB. « Les aides étaient divisées par 2, pour moi ça ne payait pas le risque » (Agri Loire PA 2) « le plafonnement des aides à la conversion a bien freiné les conversions » (Conseiller Isère). En effet, depuis 2017 les aides à la conversion à l'AB sont plafonnées à 12 000 €, et l'aide au maintien à l'agriculture biologique (après les années de conversion) a été supprimée à partir de 2018 (DRAAF, 2021). Il est ainsi compréhensible que certains agriculteurs aient été freinés par ces nouvelles mesures. « Un de mes plus grands regrets c'est de pas être passé en bio quand y'avait encore la prime au maintien y'a 10 ans » (Agri Ardèche PA).

De plus, il peut y avoir des attentes d'une meilleure rémunération en bio qu'en conventionnel, qui peut motiver une conversion, et finalement être un frein lorsque l'agriculteur prend conscience que l'AB n'est pas nécessairement plus rémunérateur qu'un système conventionnel. « C'est pas systématique que économiquement ce soit meilleur en bio qu'en conventionnel » (Conseiller Ain). « Certains pensaient que c'était plus intéressant financièrement, c'est notre rôle de les prévenir s'ils vont moins gagner leur vie, selon le diagnostic » (Conseiller Loire). Pour preuve, plusieurs agriculteurs en AB ont indiqué ne pas être satisfait économiquement (figure 8), peut-être s'attendaient-ils à un système plus rémunérateur. Le label est alors vu comme un coût supplémentaire qui ne présente pas toujours un avantage économique : « C'est un label qui ne rapporte rien, et qui a un coût » (Agri Loire PA 1), « je n'allais pas pouvoir augmenter mes prix, il ne faut pas se voiler la face » (Agri Rhône PA 2). En effet, le débouché commercial des produits biologiques peut présenter un frein.

Des débouchés incertains qui remettent en question la plus-value du label AB

Les débouchés peuvent être une motivation comme un frein au développement de l'AB. Effectivement, l'organisation d'une filière peut faciliter la conversion puisque tout sera déjà mis en place pour que l'agriculteur puisse vendre sa production. De plus, les coopératives peuvent également motiver les conversions en incitant leurs adhérents à passer à l'AB. Cependant, lorsque la filière n'est pas organisée, ou que la demande n'est pas suffisante, cela présente un frein majeur à la conversion. C'est le cas notamment pour certaines productions qui sont plus sujet à un manque de débouchés en AB, par exemple pour la viticulture ou les légumes en circuits longs, l'agriculteur doit trouver luimême son débouché en bio. En grandes cultures, les coopératives peuvent parfois s'imposer sur un territoire, et lorsque celles-ci ne collectent pas en AB, alors il est compliqué pour les agriculteurs locaux de vendre leur production. Parfois, malgré une bonne organisation de la filière, comme pour le lait par exemple, un manque de demande peut faire baisser les prix et représenter un frein pour ceux qui réfléchissent à convertir leur exploitation. « Tous ceux qui sont en filière c'est compliqué car les prix ne sont pas au rendez-vous [...] Si tu n'es pas en autonomie complète sur ton système t'as vite des charges en plus qui font que tu ne t'en sors pas » (Conseiller Isère), « C'est un frein de la filière quand y'a pas de demande » (Conseiller Loire). Ainsi, les agriculteurs conventionnels considèrent que le local est alors le meilleur moyen de valoriser leurs produits. Mais avec des prix déjà élevés en local, le label bio n'apporte pas de plus-value. « Vendre des produits bio à des prix bio aujourd'hui c'est plus possible » (Agri Rhône PA 2), « C'est le local qui fait vendre maintenant » (Agri Ardèche PA).

Une contrainte administrative pouvant empêcher une conversion

L'aspect administratif semble être un réel frein pour les agriculteurs conventionnels. L'agriculture française demande déjà beaucoup de démarches administratives notamment dans les déclarations PAC (Politique Agricole Commune), ils voient alors les démarches vers l'AB comme une contrainte supplémentaire. De plus, les agriculteurs apprécient rarement le travail en bureau, donc ne souhaitent pas rallonger ce temps de travail. « Ce ne sont que des tracas au niveau paperasse. Pour moi c'est le plus gros frein » (Agri Rhône PA 2). Cependant, aucun conseiller n'a mentionné ce problème, tandis que les entretiens insistaient sur la partie « freins » afin d'être le plus exhaustif possible. Cela signifie que les conseillers ne remarquent pas ce frein sur le territoire, pourtant il semble être présent puisque 3 des 10 agriculteurs conventionnels l'ont mentionné, et 35 agriculteurs bio le considèrent comme un frein important voire très important. Cela reflète la nécessité de prendre en compte cet aspect dans l'accompagnement des agriculteurs à la conversion, car ce problème peut être vécu en interne de l'exploitation sans que cela ne soit partagé avec le conseiller. Ainsi, la suffisance de l'accompagnement en Auvergne-Rhône-Alpes mentionnée précédemment peut être remise en question : le nombre de formations collectives semble être suffisant puisque le manque d'informations n'est pas un frein dans la région, cependant l'accompagnement individuel devrait être renforcé, notamment concernant les démarches administratives.

Une pression sociale parfois paralysante

La pression sociale mentionnée précédemment peut être perçue comme une motivation. Cependant, les conseillers agricoles la considèrent comme un frein pour les agriculteurs qui sont victimes de commentaires négatifs sur leurs pratiques. « Ça pèse encore très lourd dans les campagnes » (Conseiller Drôme 1). De plus, ils n'associent pas la pression sociale à seulement les consommateurs, mais notamment à l'entourage des agriculteurs : leur famille, ainsi que les voisins. Cela rejoint les blocages psychologiques identifiés dans cette étude, puisqu'un producteur peut avoir peur que son champ paraisse « sale » à côté de celui de son voisin qui travaille en conventionnel. « C'est le regard des voisins, le poids de la tradition et de la famille... » (Conseiller Puy-de-Dôme 2). Cependant, les conseillers considèrent que ce frein est moins présent qu'avant : « Le regard des parents est un peu moins fort maintenant. Les gens se sont un petit peu libérés de ce qui pouvait être un frein » (Conseiller Loire). En effet, les agriculteurs conventionnels n'ont pas mentionné spontanément cet élément. Cependant, lorsqu'il était évoqué, il représentait un très gros frein à la conversion.

C'est le cas de deux agriculteurs qui font face à une résistance contre l'AB de la part du père (qui travaillait anciennement sur l'exploitation), et c'est le frein majoritaire qui les empêche de convertir leur exploitation. « Il est totalement contre, il m'en empêche et veut me dissuader. C'est très dur, ça crée beaucoup de conflits. » (Agri Puy de Dome PV Mixte).

Les conseillers considèrent que, sur les différentes échelles d'impact des déterminants, c'est « l'échelle de l'exploitant » qui entre le plus en compte dans la décision d'une conversion à l'AB. « Globalement c'est bien l'agriculteur qui va prendre la décision. Ce sont des freins propres à luimême » (Conseiller Ain). Les freins identifiés au cours de cette étude sont variés et reflètent ce qui a été trouvé dans la littérature scientifique. D'après le point de vue des conseillers et des agriculteurs, il semblerait que les freins psychologiques soient les plus importants et qu'ils en engendrent d'autres. Ainsi, il est question d'aider à accepter un changement de pratiques chez les agriculteurs, mais également de les rassurer sur d'autres aspects (techniques, filière, etc) afin de lever certains blocages psychologiques.

E. Les leviers face aux freins identifiés : des pistes d'actions à mettre en place dès 2023

Face aux freins identifiés précédemment, il est nécessaire de déterminer des actions à mettre en place pour essayer de les lever et développer l'Agriculture Biologique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces actions sont listées dans le tableau (4) face à des objectifs mentionnés par les conseillers interrogés ou identifiés dans la bibliographie. La colonne « compétences » indique les organismes ayant les compétences pour mettre en place les actions dans la région, cependant la liste n'est pas exhaustive et les missions se font souvent en partenariat entre plusieurs structures. Ainsi, ce sont des recommandations, mais elles peuvent être ajustées selon le projet. Pour chaque catégorie de frein, la recommandation rédigée en rouge est celle à prioriser parmi les actions proposées. Les actions accompagnées d'un astérisque représentent des missions qui peuvent être proposées lors de l'Appel à Projets 2023 proposé par la DRAAF, qui a été publié le 27 juillet 2022 et pour lequel les dossiers doivent être rendus au 14 octobre 2022, à la suite de cette étude (DRAAF, 2022).

Tableau 5 : Actions à mettre en place en Auvergne-Rhône-Alpes face aux freins identifiés. *Entre dans les objectifs visés par l'Appel A Projets 2023 proposé par la DRAAF AuRA

FREIN	OBJECTIF	ACTION	COMPETENCES
Technique	Permettre aux agriculteurs	Proposer des parcelles	Chambre
	d'essayer des pratiques	d'essais avec du matériel à	d'Agriculture,
	sans impacter leurs revenus	disposition*	GAB
	Renforcer les échanges de	Développer les démarches	La Coopération
	pratiques et de savoirs entre	collectives (CUMA, etc.)	Agricole
	agriculteurs	Organiser des salons	DRAAF, Chambre
		agricoles sur l'AB (ex :	d'Agriculture
		Tech&Bio dans la Drôme) *	
Psychologique	Changer la vision de	Déconstruire les aprioris sur	FRAB
	réussite/rendement chez les	l'AB par l'enseignement	
	agriculteurs	agricole*	
	Rassurer les agriculteurs	Favoriser les échanges entre	GAB, Chambre
	avec des exemples	agriculteurs, visites de	d'Agriculture
	accessibles et réalistes	fermes	

Filière	Structurer les filières	Travailler sur des outils de collecte, de transformation et de valorisation (en circuit court et long) *	Cluster Bio, FRAB, La Coopération Agricole
	Sécuriser les prix	Développer des filières contractuelles	
Autre	Faciliter les démarches administratives	Mettre en place des postes de conseiller pour accompagner dans les démarches administratives de conversion/certification	Chambre d'Agriculture, GAB
	Revaloriser l'Agriculture Biologique	Communication auprès du grand public (sensibiliser au fait qu'il faut payer un petit peu plus cher pour avoir de la qualité)* Communication auprès des agriculteurs sur des modèles économiques intéressants*	DRAAF, FRAB, Chambre d'Agriculture

Une proposition d'expérimentation pour un premier pas dans l'AB

Concernant les freins techniques, les échanges entre les agriculteurs conventionnels et biologiques sont indispensables et nécessites d'être favorisés. Cependant, cela ne suffit parfois pas pour lever les peurs de l'agriculteur et lui permettre de convertir l'entièreté de son exploitation à l'AB. Il a été suggéré par un conseiller de permettre aux agriculteurs d'essayer certaines pratiques par eux-mêmes, notamment en grandes cultures. Ainsi, du matériel peut leur être mis à disposition, notamment par le biais de CUMA mixtes (conventionnel/AB). Cependant, cela impacte tout de même leurs revenus si les essais ne fonctionnent pas correctement, c'est pourquoi l'idée de parcelles mises à disposition des agriculteurs est apparue. Cela leur permettrait d'essayer de nouvelles pratiques sans remettre en question leur système au moment présent, voir si cela fonctionne et essayer de s'améliorer avant de commencer une conversion.

Les échanges avec les agriculteurs sont importants, mais également ceux avec des partenaires notamment des coopératives ou autres entreprises de l'aval. L'idée est de mettre en contact tous les acteurs de l'AB afin de favoriser la structuration de filière et présenter aux agriculteurs les débouchés qui existent pour eux. Le salon Tech&Bio (TechNBio, 2021) dans la Drôme en est un exemple et pourrait être développé dans d'autres département d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Une aide face aux blocages psychologiques

Les freins purement psychologiques sont difficiles à lever. Cependant, il est nécessaire de déconstruire les idées que des producteurs peuvent avoir sur l'AB. Pour cela, l'enseignement agricole est un levier clé puisqu'il permet de sensibiliser de futurs agriculteurs et ainsi anticiper le développement de l'AB pour les prochaines générations : « tu prends à la source des personnes qui vont tenir des fermes ou vont devenir conseillers, c'est très important » (Conseiller Puy-de-Dôme 1). De plus, dans les départements où l'AB est encore peu développé, il est indispensable de favoriser les échanges pour trouver des solutions durables : « On est encore un peu pauvres en références bio, il faut qu'on montre qu'on a des systèmes résilients » (Conseiller Ain). « Toutes les questions sur le changement climatique et l'adaptation des pratiques doivent être travaillées en échange avec des bio et des conventionnels, y'a un réel besoin » (Conseiller Loire).

Un développement de filières pour soutenir les débouchés

L'aspect des filières est un levier qui a prouvé être efficace dans le développement de l'AB par le passé, c'est pourquoi il est nécessaire de structurer correctement les filières biologiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. « Il faut qu'elles se développent pour offrir des débouchés » (Conseiller Drôme 2). Cependant, l'échelle doit être grande et toucher également la grande distribution puisque la demande en termes de quantité peut parfois être minime et ne pas motiver un grand nombre de conversions : « Bosser sur les filières de proximité c'est bien, mais en termes de volume c'est vite dérisoire. Est-ce que c'est vraiment une clé pour encourager beaucoup de conversions ? » (Conseiller Isère). L'idée de contractualiser les filières a été proposée par un agriculteur conventionnel, qui exprime son besoin de sécurité : « C'est une réflexion globale à avoir à l'échelle d'un territoire avec tous les intervenants autour d'une table [...] : quelles sont les filières qu'on peut développer, en contractualisant les choses au départ » (Agri Ain PV).

Un accompagnement administratif indispensable, et une communication sur l'AB envers différents interlocuteurs

Le gros frein des démarches administratives a été expliqué précédemment et peut être facilement levé grâce à un accompagnement individuel dans une démarche de conversion. Cette création de poste permettrait, en plus d'un diagnostic économique et/ou technique, d'apporter un soutien administratif à l'agriculteur. Souvent, le conseiller indique à l'agriculteur comment faire les démarches mais n'a pas de temps consacré à remplir les papiers avec lui, et c'est un aspect qui est demandé par les agriculteurs.

En plus de ces actions, une communication sur l'AB nécessite d'être réalisée. Elle doit être double : auprès des consommateurs mais également des agriculteurs. Pour les consommateurs, il a été suggéré de donner une nouvelle vision de l'Agriculture Biologique, plus fraîche, car les conseillers pensent que l'image de la bio est un peu ancienne : « on a un peu trop misé sur le fait que le bio c'était reconnu et qu'il y avait de la demande » (Conseiller Ain) « C'est un travail à faire avec les médias à différents niveaux territoriaux pour amener des messages positifs sur l'AB » (Conseiller Drôme 1). Cela permettrait d'augmenter la demande et ainsi développer davantage de débouchés. Un conseiller et un agriculteur ont tous les deux abordé l'idée de sensibilisation plutôt que de communication : « Il faut arrêter les pubs qui cassent les prix, qui disent que le bio ce n'est pas plus cher que le reste » (Agri Ardèche), « Il faut rééduquer à la consommation bio. Accepter que si on veut manger de la qualité on doit payer un peu plus cher, si on veut que les agriculteurs en vivent correctement » (Conseiller Drôme 2).

En parallèle, une communication à destination des producteurs est recommandée par les conseillers, afin de faire prendre conscience de l'importance des pratiques respectueuses de l'environnement dans un contexte de changement climatique. « C'est un message politique à porter par les territoires, qui montre que le changement de pratiques est nécessaire. Il faut montrer qu'il y a un réel enjeu scientifique » (Conseiller, Drôme 1). Pour motiver les conversions, il est également possible de communiquer sur des modèles « crédibles » d'exploitations après une conversion vers l'AB : « Il faut montrer que ce sont des modèles économiques qui sont intéressants » (Conseiller Drôme 1).

Il est difficile d'obtenir une réelle image des freins et motivations présents dans la région, car cette dernière présente des productions et des territoires très diversifiés. Ainsi, le développement de l'AB peut être conduit à l'échelle régionale mais nécessite tout de même plusieurs approches locales, plus ciblées sur des territoires particuliers. Ainsi, si un département présente une moins bonne croissance de l'AB que les autres, un diagnostic territorial peut être réalisé afin de faire un état des lieux des productions, des filières, de la perception de l'AB par les agriculteurs, ainsi que des actions qui pourraient motiver ce public cible. De plus, ce projet s'est concentré principalement sur les freins que les agriculteurs rencontrent dans la région, mais il serait également intéressant de recenser les démarches qui ont eu un réel impact positif sur le développement de l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes, et étudier leur application dans d'autres territoires de la région. Cette analyse permettrait d'identifier et peut-être croiser des démarches qui ont motivé plusieurs agriculteurs à convertir leur exploitation à l'AB, à différentes échelles d'étude : un département, un canton, ou encore un village.

V) Conclusion

Auvergne-Rhône-Alpes est la 3ème région française en Agriculture Biologique, mais voit son nombre de conversions à l'AB augmenter moins rapidement que la moyenne nationale, depuis 2014. Dans un objectif de redynamisation des conversions, la DRAAF finance ce projet piloté par la FRAB AuRA dans lequel interviennent les acteurs de l'AB du territoire, qui a pour ambition d'étudier les freins et les leviers au développement des filières AB dans la région. Ce mémoire se concentre sur la partie « Analyser les freins et les leviers du développement des différentes filières ». Ainsi, il est nécessaire de répondre à la question suivante : comment développer les dynamiques de conversion à l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes : quels sont les déterminants et les leviers d'action ?

Les conversions dépendent de ces déterminants dont l'importance peut varier selon la localisation, le type de production, ou encore les filières locales. Un retour d'expérience de la part de 9 conseillers biologiques, de 10 agriculteurs conventionnels et de 59 agriculteurs biologiques a permis d'obtenir une vision globale des déterminants du territoire, notamment des freins ? Concernant les motivations, les aspects économiques sont souvent déclencheurs d'un intérêt face à l'AB, puis viennent les intérêts techniques qui se développent au fur et à mesure de la conversion. Cependant, l'aspect technique est souvent le premier frein mentionné par les agriculteurs lorsqu'ils expriment leur réticence face à un passage à l'AB, mais il cache généralement un blocage psychologique. La peur du changement semble en effet avoir un gros impact sur la dynamique des conversions en Auvergne-Rhône-Alpes, comme le remarquent certains conseillers. La filière biologique étant correctement développée dans cette région à fort potentiel, les conditions sont normalement propices aux conversions. Cependant, certains territoires rencontrent une conjoncture particulière qui nécessite alors un diagnostic territorial approfondi pour adapter les actions aux problématiques locales. A l'échelle de la région, des actions peuvent être mises en place afin de motiver au maximum les conversions selon les différents freins identifiés : proposer des solutions techniques aux agriculteurs et favoriser les échanges entre eux, sensibiliser à l'AB afin de changer les réticences psychologiques, structurer les filières afin de sécuriser les prix, proposer un accompagnement administratif aux agriculteurs en conversion, et enfin communiquer sur l'Agriculture Biologique auprès des consommateurs mais aussi des producteurs. Certaines de ces actions entrent dans les objectifs fixés par la DRAAF AuRA dans l'appel à projets publié pour 2023, et le reste peut être soumis à d'autres demandes de financements. Plusieurs études peuvent donner suite à celle-ci :

- Effectuer un travail d'étude sur les motivations et les freins à l'installation en AB
- Faire plusieurs diagnostics territoriaux dans la région sur des zones qui rencontrent des freins persistants, ou dans des départements encore peu développés
- Se concentrer sur la structuration des filières avales, notamment sur la commercialisation des produits et les freins que cela implique

La région Auvergne-Rhône-Alpes a un fort potentiel de développement de l'Agriculture Biologique, et les acteurs de cette filière sont très impliqués et unis dans cette démarche, c'est pourquoi l'appel à projets 2023 semble ambitieux et prometteur face à la redynamisation de l'AB dans la région.

Bibliographie

Agence Bio (2021). *L'agriculture Bio dans l'Union Européenne*. https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2022/01/Carnet_UE-_2021.pdf

Agence Bio (s.d.). Qui sommes-nous?. https://www.agencebio.org/qui-sommes-nous/

Agreste (2021). *Mémento 2021 Auvergne-Rhône-Alpes*. https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MEMENTO edition 2021 cle09a759.pdf

Ambrosius, Floor H.W., Mark R. Kramer, Alisa Spiegel, Eddie A.M. Bokkers, Bettina B. Bock, et Gert Jan Hofstede. 2022. « Diffusion of Organic Farming among Dutch Pig Farmers: An Agent-Based Model ». *Agricultural Systems* 197 (mars): 103336. https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103336.

Boun My, Kene, Phu Nguyen-Van, Thi Kim Cuong Pham, Anne Stenger, Tuyen Tiet, et Nguyen To-The. 2022. « Drivers of Organic Farming: Lab-in-the-Field Evidence of the Role of Social Comparison and Information Nudge in Networks in Vietnam ». *Ecological Economics* 196 (juin): 107401. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2022.107401.

Cardona, Aurélie, Fanny Chrétien, Benoît Leroux, Fabrice Ripoll, et Delphine Thivet. 2014. « La conversion à l'Agriculture Biologique ». In *Dynamiques des agricultures biologiques - Effets de contexte et appropriations*, Educagri éditions / Editions Quae, 117-32.

Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes (2021). *Agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes*. https://aura.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/agriculture-en-auvergne-rhone-alpes/

Chambres d'Agriculture France (s.d.). Les chambres d'agriculture et l'agriculture bio. https://chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/agriculture-biologique/les-missions-des-chambres-dagriculture/

Cluster Bio (s.d.). Les missions du Cluster Bio en Auvergne-Rhône-Alpes. https://www.cluster-bio.com/fr/le-cluster/missions/

De Cock, Lieve. 2005. « Determinants of Organic Farming Conversion », 13.

DRAAF (2021). *Soutien à l'agriculture biologique – FEADER*. <a href="https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/soutien-a-l-agriculture-biologique-feader-r670.html#:~:text=Les%20deux%20plafonds%20d%C3%A9finis%20sont,de%2012000%20%E2%82%AC%20par%20an

DRAAF (2022). AAP Animation Bio – Action 2023. https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/aap-animation-bio-action-2023-a4173.html

DRAAF (s.d.). Les missions de la DRAAF. https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/les-missions-de-la-draaf-r323.html

Dessart, François J, Jesús Barreiro-Hurlé, et René van Bavel. 2019. « Behavioural Factors Affecting the Adoption of Sustainable Farming Practices: A Policy-Oriented Review ». *European Review of Agricultural Economics* 46 (3): 417-71. https://doi.org/10.1093/erae/jbz019.

European Commission (s.d.). Farm to Fork Strategy. https://food.ec.europa.eu/horizontal-topics/farm-fork-strategy en

FNAB (2022). Soutenir les agriculteurs bio. https://www.fnab.org/soutenir-les-agriculteurs-bio/

Geniaux, Ghislain, Laure Latruffe, Jérôme Lepoutre, Naoufel Mzoughi, Claude Napoléone, et Céline Nauges. 2010. « Les déterminants de la conversion à l'AB: une revue de la littérature économique. », 47.

Han, Guang, J. Gordon Arbuckle, et Nancy Grudens-Schuck. 2021. « Motivations, Goals, and Benefits Associated with Organic Grain Farming by Producers in Iowa, U.S. » *Agricultural Systems* 191 (juin): 103175. https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103175.

INAO (2016). *Agriculture Biologique*. https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-

Biologique#:~:text=Le%20premier%20cahier%20des%20charges,cahiers%20des%20charges%20priv%C3%A9s%20existants

INSEE (2021). Agriculture Biologique. https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2218

Karipidis, Philippos, et Sotiria Karypidou. 2021. « Factors That Impact Farmers' Organic Conversion Decisions ». *Sustainability* 13 (9): 4715. https://doi.org/10.3390/su13094715.

Koesling, Matthias, Ola Flaten, et Gudbrand Lien. 2008. « Factors Influencing the Conversion to Organic Farming in Norway ». *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology* 7 (1/2): 78. https://doi.org/10.1504/IJARGE.2008.016981.

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes (2022). *Agriculture Biologique*. https://www.cdf-raa.coop/nos-actions/pole-filieres-et-valorisation/agriculture-bio

La Région AuRA (s.d.). Modification du Programme d'action en faveur de l'Agriculture Biologique Auvergne-Rhône-Alpes.

2017 EXTRAIT%20OuiFaitOuoi-Plan%20Bio%20(1).pdf

Latruffe, Laure, Céline Nauges, et Yann Desjeux. 2013. « Motivations et freins à la conversion en agriculture biologique des producteurs laitiers et légumiers : Résultats d'une enquête à grande échelle en Bretagne et en Pays de la Loire », 91.

Leblanc, Pauline, et Julia Sicard. 2014. « Etude des freins et motivations à la conversion à l'AB - Filière Grandes Cultures Biologiques en Lorraine - Phase 1 : Enquête producteurs ».

Liu, Xuanli, Nalini Pattanaik, Mack Nelson, et Mohammed Ibrahim. 2019. « The Choice to Go Organic: Evidence from Small US Farms ». *Agricultural Sciences* 10 (12): 1566-80. https://doi.org/10.4236/as.2019.1012115.

Michel, Guillaume. 2021. « Conversion : une opportunité pour les fermes en situation financière fragile ? » *Symbiose*, avril, 24-26.

- Niemeyer, Katharina, et Jan Lombard. 2003. « IDENTIFYING PROBLEMS AND POTENTIAL OF THE CONVERSION TO ORGANIC FARMING IN SOUTH AFRICA », 41st Annual Conference of the Agricultural Economics Association of South Africa, CSIR conference centre, Pretoria, 2 October 2003., n° 344-2016-15069: 15. https://doi.org/10.22004/ag.econ.19082.
- Padel, Susanne. 2001. « Conversion to Organic Farming: A Typical Example of the Diffusion of an Innovation? » *Sociologia Ruralis* 41 (1): 40-61. https://doi.org/10.1111/1467-9523.00169.

Pavie, Jérôme, Anne Charlotte Dockes, Laurence Echevarria, Cécile Laithier, Jean Luc Reuillon, et Michel Vaucoret. 2002. « Etude des freins à la conversion à l'agriculture biologique des exploitations laitières bovines ».

- Pépin, Antonin, Kevin Morel, et Hayo M.G. van der Werf. 2021. « Conventionalised vs. Agroecological Practices on Organic Vegetable Farms: Investigating the Influence of Farm Structure in a Bifurcation Perspective ». *Agricultural Systems* 190 (mai): 103129. https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103129.
- Sainte-Beuve, Jasmin. 2010. « Etude des déterminants de conversion à l'agriculture biologique et production de références économiques », 142.
- Schneeberger, Walter, et Michael Eder. 2002. « Barriers to the Adoption of Organic Farming by Cash-Crop Producers in Austria». *Soil Use and Management* 17 (1): 24-31. https://doi.org/10.1079/AJAA200207.
- TechNBio (2021). Son histoire. https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/son-histoire

Territoires Bio (s.d.). *La sociologie au service du changement en agriculture*. FNAB. <a href="https://territoiresbio.fr/favoriser-les-conversions-en-bio/la-sociologie-au-service-du-changement-en-agriculture/#:~:text=L'%C3%A9tude%20territoriale%20de%20sensibilit%C3%A9,%C3%A9voluer%20vers%20l'agriculture%20biologique.

- Verburg, René W., Emma Verberne, et Simona O. Negro. 2022. « Accelerating the Transition towards Sustainable Agriculture: The Case of Organic Dairy Farming in the Netherlands ». *Agricultural Systems* 198 (avril): 103368. https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103368.
- Villain, Milo. 2022. « Les freins et leviers psychosociologiques face au changement de pratiques agricoles chez les Vignerons de Buzet », 106.

Annexe 1

Grille d'entretien conseillers

Enquêté:

Enquête (date+format):

Intro

Bonjour, cette enquête entre dans le projet DRAAF d'étude des freins et des motivations à la conversion à l'AB en Auvergne-Rhône-Alpes. Merci d'avoir accepté d'échanger à ce sujet.

Cette étude se concentre sur la période de 2014 à 2020, ne prenant pas en compte le contexte actuel de l'Ukraine ni la crise du Covid-19.

Toutes les réponses seront anonymisées lors de l'analyse. M'autorisez-vous à enregistrer cet échange ?

Thème	Questions générales	Questions plus précises	
	Pouvez-vous vous présenter ? Rep :	Quelle est votre fonction dans votre structure ? Quelles sont vos missions ? Rep :	
5 /	Êtes-vous en contact avec des agriculteurs	A quelles occasions ? Rep :	
Présentation	conventionnels ? Rep :	A quelle fréquence ? Rep :	
	Avez-vous déjà réalisé des diagnostics de	Pour quelles productions ? Rep :	
	conversion ? Rep :	Comment évoluaient les demandes entre 2014 et 2020 ? (nombreuses certaines années, moins d'autres ?) Rep :	
	Selon vous, quelles sont les principales	Et sur votre territoire en particulier ? Rep :	
	motivations à la conversion en Auvergne- Rhône-Alpes ? Rep :	Qu'est-ce qui motive un changement de pratiques chez un agriculteur selon vous ? Rep :	
	Selon vous, quels sont les principaux freins à	Quel est le plus important parmi ceux-là ? Rep :	
	la conversion en Auvergne-Rhône-Alpes ? Rep:	A quelle échelle sont-ils les plus importants : exploitant, exploitation, externe ? Rep :	
Les freins et motivations à la conversion		Quelles sont les impasses techniques spécifiques à la région ? Rep :	
chez les agriculteurs	Selon vous, les impasses techniques représentent-elles un frein à la conversion sur votre secteur ? Rep :	Sont-elles de réelles impasses techniques ou un manque de formation et de connaissances sur l'AB ? Rep :	
		L'environnement climatique/pédologique est-il propice au développement de l'AB dans votre secteur ? Rep :	
	Trouvez-vous que les agriculteurs échangent	Existe-t-il des groupements d'échange entre agriculteurs dont vous avez la connaissance ? Rep :	
	entre eux ? Rep :	L'influence sociale est-elle une motivation importante à la conversion selon vous ? Rep :	

		Quelles sont-elles ? Rep :		
	Remarquez-vous des différences entre les agriculteurs qui décident de se convertir et ceux qui ne le font pas ? Rep :	Il y a-t-il des zones, des types d'exploitations, où l'AB rencontre plus de freins ? Pourquoi selon vous ? (taille de l'exploitation, objectifs de la ferme) Rep :		
		Y-a-t-il une évolution du profil des agriculteurs qui se convertissent ? Quelles en sont les causes ? (âge, sexe, formation, convictions) Rep :		
		Pour les agriculteurs ayant réalisé un diag mais pas de conversion, qu'est ce qui aurait pu les motiver à se convertir ? Rep :		
	Comment les agriculteurs sont-ils	Pensez-vous que cet accompagnement est suffisamment développé ? Est-il homogène sur le territoire ? Rep :		
	accompagnés à la conversion ? Rep :	Pensez-vous que les agriculteurs ont accès à suffisamment de formations / d'informations sur l'AB ? Rep :		
Structuration de la filière AB	Avez-vous des partenaires avec qui vous travaillez pour l'accompagnement au développement de l'AB ? Rep :	Si oui, lesquels ? Rep :		
		L'offre d'accompagnement est-elle assez connue et visible ? Rep :		
	Quelle est le positionnement général des acteurs du territoire face à l'AB ? Rep :	Quel est le positionnement des conseillers techniques (amont) ? Rep :		
		Quel est l'appui des politiques publiques ? Rep :		
		Quel est le positionnement des coopératives / acheteurs locaux (aval) ? Rep :		
		Sont-ils suffisamment développés ? Est-ce un frein à la conversion ? Rep :		
	Quels sont les débouchés majoritaires en AB dans votre secteur/département ? Rep :	Le contexte est-il propice au développement de nouveaux débouchés ? (Attention : question actuelle) Rep :		
		Le marché est-il saturé ? Rep :		
	Quels sont les autres signes de qualité présents dans votre secteur/département ? Rep :	Présentent-ils un frein à la conversion ? Rep :		
Propositions	Quels sont les freins les plus faciles à lever ? Rep:			
de solutions	Quels sont les freins les plus difficiles à lever ? Rep :	Pourquoi ? Rep :		

Quelles actions sont à prioriser à l'échelle de la région ?	Rep:
Auriez-vous d'autres idées d'actions publiques qui pourraient être mises en place pour favoriser les conversions à l'AB? Les résultats de cette question seront utilisés par la DRAAF dans le but de proposer des financements d'actions par la suite. Vous pouvez même revenir vers moi par la suite si vous avez d'autres idées sur ce point-là.	Rep:

Annexe 2

Guide d'entretien – Agriculteurs conventionnels

Enquêté :

Format d'enquête :

Intro

Bonjour, merci d'avoir accepté de faire cet entretien. Le but de ce projet est d'avoir un retour d'expérience concret par des agriculteurs qui ne travaillent pas en bio et discuter de leurs pratiques et leur vision de l'AB.

Puis-je vous enregistrer? Rép:

Thème	Question générale	Questions plus précises
Présentation		Quelles productions faites-vous ? Rép :
	Pourriez-vous présenter l'exploitation ? Rép :	Produisez-vous sous un signe de qualité ? Lié à l'origine (AOP, IGP), au respect de l'environnement (HVE, MAE), autre label ? Rép :
		Quels sont vos débouchés ? Où vendez-vous votre production ? Rép :
		Auriez-vous un exemple d'un changement dont vous êtes fier ? Rép :
Changement	Avez-vous tendance à expérimenter de nouvelles pratiques sur votre exploitation ? Rép :	La plupart du temps, qu'est-ce qui vous motive à mettre en place de nouvelles pratiques ? (prime, exemple d'un autre agri) Rép :
		Suivez-vous des formations ? Sur quels sujets ? A quelle fréquence ? Rép :
	A quelle fréquence recevez-vous les conseillers et techniciens sur votre exploitation ? Rép :	Quelles sont vos relations avec ces conseillers ? Leur faites-vous confiance ? Rép :
Insertion territoriale	Échangez-vous avec d'autres	Faites-vous partie d'un groupement d'agriculteurs ? Rép:
	agriculteurs sur vos pratiques ? A quelle fréquence ? Rép :	Quel est l'objet de ce(s) groupement(s) ? (<i>Partage matériel, connaissances, commercialisation</i>) Rép :
	Connaissez-vous un agriculteur en AB ? Rép :	Échangez-vous sur ses pratiques en AB ? Rép :
Perception de l'AB	Que pensez-vous de l'Agriculture Biologique ? <mark>Rép</mark> :	

	Qu'est-ce que pense votre entourage personnel de l'AB ? Rép :	Est-ce que leur avis est important pour vous ? Rép :	
	Selon vous, quel est le positionnement de votre coopérative / vos acheteurs par rapport à l'AB ? Rép :	Est-ce important pour vous ? Rép :	
Selon vous, quel est le positionnement de vos conseillers par rapport à l'AB ? Rép :			
		Quand ? Rép :	
	Avez-vous déjà entrepris des démarches vers l'AB ? <mark>Rép :</mark>	Quelles étaient vos motivations à vous intéresser à l'AB ? Rép :	
Déterminants à la conversion		Avez-vous déjà participé à des formations/journées techniques sur l'AB ? Rép :	
		Pensez-vous que ces formations sont accessibles dans votre secteur ? Rép :	
	Qu'est-ce qui vous empêche de passer à l'AB aujourd'hui ? Et pourquoi ? Selon vous, c'est la partie technique ? Économique ? Rép :	Pensez-vous que les freins techniques peuvent être levés grâce à des formations ? Rép :	
		Que pensez-vous des débouchés en AB dans votre secteur ? Rép :	
		Est-ce que vous identifiez d'autres freins qui vous empêchent de passer en bio ? Rép :	
	Pensez-vous passer à l'AB dans les années	Quelles seraient vos motivations à une conversion vers l'AB ? Rép :	
	à venir ? <mark>Rép :</mark>	Si des financements étaient proposés pour favoriser la conversion, que devraient-il viser ? Rép :	

Analyse des profils des agriculteurs du territoire

Typologie 1 : « Caractéristiques personnelles et rapport au métier »



I ENTREPRENEURS I



I INNOVATEURS I



I SUIVEURS I



15%



23%



62%

Se comparent au modèle du chef d'entreprise.

Il s'agit d'être performant, de s'adapter à la demande des clients, d'avoir des compétences commerciales et managériales, d'être capable de prendre des

des anades

En recherche d'opportunités économiques, attitude proactive dans la recherche des débouchés, capacité de remise en cause et souplesse dans ces stratégies économiques. agro-nomiques.

Introduisent de nouveaux

Intérêt fort pour les techniques

Introduisent de nouveaux systèmes à l'échelle de l'exploitation, créent et innovent en expérimentant des techniques et/ou des activités novatrices.

Apprécient l'autonomie de décision, tout en s'entourant de nombreux conseils techniques. Méfiant envers tout changement, très soucieux du regard d'autrui, particulièrement du monde agricole.

Ils se sentent rassurés par les conseils des prescripteurs classiques et ne prennent pas de décisions sans l'appui d'un conseiller privilégié (technico / comptable / syndicat), qui les soutient dans la gestion quotidienne de leur exploitation. Ils recherchent la sécurité plutôt que le changement.



PRETOT, Cécile, 2022, titre du document, nombre de pages, mémoire de fin d'études, Clermont-Ferrand, 2022.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES:

- Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

ENCADRANTS:

Maître de stage : ODOUL, Alice (FRAB AuRA)
 Tuteur pédagogique : BARITAUX, Virginie

OPTION: Agriculture, Environnement, Santé et Territoires

RESUMÉ

L'Agriculture Biologique en Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) rencontre un ralentissement de sa progression depuis 2014. La dynamique de l'AB dépend en grande partie des conversions des fermes. Comment développer les dynamiques de conversion à l'AB en AuRA : quels sont les déterminants et les leviers d'action ? Cette étude identifie les déterminants négatifs (freins) et positifs (motivations) qui impactent les conversions dans la région. Pour cela, 9 conseillers agricoles biologiques, 10 agriculteurs conventionnels ayant déjà fait une démarche vers l'AB sans poursuivre de conversion, ainsi que 59 agriculteurs biologiques ont été interrogés. Que les problèmes soient techniques ou économiques, ils peuvent souvent être levés par l'acceptation, c'est pourquoi le frein psychologique est le plus présent dans la région. De plus, le développement et la structuration de la filière biologique peuvent présenter une motivation comme un frein pour l'agriculteur. Ainsi, différents axes d'actions ont été identifiés et priorisés : expérimentation, communication, structuration des filières et renforcement de l'accompagnement administratif. Ces actions peuvent être mises en place par les nombreuses structures actrices de l'AB ayant participé au comité de pilotage de cette étude, et dont les compétences se complètent dans plusieurs domaines. Cette étude peut être approfondie par des diagnostics territoriaux sur des zones spécifiques de la région qui présentent un réel blocage dans les conversions vers l'AB, ainsi que complétée par une étude sur l'aval de l'AB, c'est-à-dire l'étude des voies de commercialisation en AB dans la région et les freins présents dans ces filières.

Organic Farming in France's Auvergne-Rhône-Alpes region has seen its progression slow down since 2014. The dynamic of this agriculture mostly depends on farm conversion. How can the conversion to organic farming dynamics be developed: what are the factors and lever of action? This study focuses on identifying negative factors (barriers) and positive factors (motivations) that are impacting conversions to organic farming in the region. Thus, 9 biological agriculture advisers, 10 conventional farmers who have been interested in organic farming but did not do a conversion eventually, and 59 organic farmers have been interviewed. Whether the issues are economic of technical, they can be solved most of the time by acceptation. That is why the psychological barrier is the most important in Auvergne-Rhône-Alpes. Moreover, the organic sector can be a motivator but also a barrier for a farmer to convert their farm. Thus, different lines of actions were identified and prioritized: experiment, communication, sector structuration and strengthening administrative advisement. These actions can be executed by several structures involved in organic agriculture's development and part of this study's steering committee, whose competences are complementary. This study can be pushed further by several territorial diagnosis on specific areas which present major barriers to conversion, and also by a study on the commercial aspects of organic products: the different commercial pathways offered to farmers and the barriers they implement.

Mots clés: Agriculture Biologique, Conversion, Déterminants, Motivation, Frein

Mots clés: Organic Farming, Conversion, Factors, Motivations, Barriers